



HAL
open science

Les objets du Palais royal d'Ougarit : un état de la question

Valérie Matoïan

► **To cite this version:**

Valérie Matoïan. Les objets du Palais royal d'Ougarit : un état de la question. Le mobilier du Palais royal d'Ougarit, XVII, Maison de l'Orient et de la Méditerranée, pp.17-71, 2008, Ras Shamra - Ougarit, 978-2-903264-99-4. halshs-01265605

HAL Id: halshs-01265605

<https://shs.hal.science/halshs-01265605v1>

Submitted on 23 Feb 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LES OBJETS DU PALAIS ROYAL D'UGARIT : UN ÉTAT DE LA QUESTION

Valérie MATOÏAN *

RÉSUMÉ

Les fouilles menées au cours du xx^e s. sur le site de Ras Shamra ont dégagé l'un des complexes palatiaux les plus importants du Proche-Orient pour la période du Bronze récent (xvi^e-début du xii^e s. av. J.-C.), celui de l'antique cité d'Ougarit. Bien que le Palais royal soit le plus vaste bâtiment de la cité et que sa fouille ait livré plusieurs milliers d'objets, cet ensemble monumental est resté inédit pour l'essentiel à l'exception de quelques objets exceptionnels et des archives éditées rapidement dans la série *Le Palais royal d'Ougarit*. Le premier volume, qui devait être consacré à l'histoire du bâtiment, à son organisation et aux objets, ne vit jamais le jour, de même que le volume dans lequel l'architecture devait être décrite par W. Forrer. Parallèlement à l'étude architecturale, un programme de recherche pluridisciplinaire et collectif portant sur les objets découverts dans l'édifice palatial a été entrepris, dans le cadre de la mission archéologique syro-française de Ras Shamra-Ougarit. Ce premier article est une introduction à l'ensemble de l'ouvrage et une présentation du programme. Un bilan critique de la documentation disponible (objets archéologiques et archives de fouille) est établi. Sont ensuite présentés les axes de la recherche qu'il est possible d'emprunter.

ABSTRACT

*The excavations carried out during the 20th century on the site of Ras Shamra revealed one of the most important palace complexes in the Near East for the late Bronze Age (16th-beginning of 12th c. BC), that of the ancient city of Ugarit. Although the royal palace was the largest building in the city and its excavation has produced several thousand objects, this monumental ensemble has essentially remained unpublished except for a few exceptional objects and the text archives that were published rapidly in the series *Le Palais royal d'Ougarit*. The first volume, which was to have been devoted to the history and the organisation of the building, and to the objects discovered therein, never appeared nor did the volume on the architecture which was to have been authored by W. Forrer. Parallel to the architectural study, a program of multidisciplinary and collective research concerning the objects discovered in the palace was undertaken, as part of the Syro-French archaeological mission of Ras Shamra-Ugarit. This first article is an introduction to the whole of the work and a presentation of the program. A critical assessment of the available evidence (archaeological objects and excavation archives) is established and the research themes which may be explored are presented.*

* Université de Lyon, CNRS – Université Lyon 2, UMR 5133-Archéorient, Maison de l'Orient et de la Méditerranée – Jean Pouilloux.

INTRODUCTION

La période du Bronze récent représente, dans l'ensemble du Proche-Orient, l'apogée de la civilisation urbaine et palatiale qui s'est développée à partir de la fin du IV^e millénaire. D'après J.-L. Huot : « On peut parler, en effet, d'un Orient des palais, au sens économique du terme »¹. Le palais proche-oriental de l'âge du Bronze est l'une des expressions du système palatial. Il est par essence même de nature complexe. Centre du pouvoir politique et religieux, siège de l'administration centralisée, il est aussi la demeure du souverain.

Le complexe palatial d'Ougarit, fouillé vers le milieu du xx^e s. sur le site de Ras Shamra, est une référence pour l'étude du système palatial en Syrie occidentale grâce à l'abondante documentation textuelle mise au jour sur ce site et celui, voisin, de Ras Ibn Hani. Mais notre compréhension du système palatial et de son organisation doit également se fonder sur l'étude de l'architecture et celle des objets. Chercher à définir la nature de palais, c'est étudier en particulier les objets qui s'y trouvaient, dont la diversité typologique est le reflet, au moins en partie, de la pluri-fonctionnalité de l'édifice.

Les recherches menées anciennement sur le tell de Ras Shamra (Syrie) ont permis de mettre au jour le « Palais royal » du Bronze récent de l'antique cité d'Ougarit, dont la richesse fut vantée dès l'Antiquité. Au sein des archives retrouvées à El Amarna (en Moyenne Égypte), un texte du xiv^e s. avant notre ère mentionne l'édifice. Le document est une lettre de Rib-Hadda de la cité de Byblos au Liban. Dans un passage faisant référence aux riches possessions de Tyr, le palais de cette ville est comparé à celui d'Ougarit : « *Vois, il n'y a pas de résidence de maire pareille à celle de la résidence de Tyr. Elle est comme la résidence d'Ougarit. Excessivement grande est la richesse qui y est* »². Les archives d'El Amarna, découvertes à la fin du xix^e s., furent les premières à révéler au monde scientifique l'existence de cet édifice. Le site de Ras Shamra-Ougarit ne fut en effet découvert qu'en 1929 et les premières fouilles du Palais royal, dirigées par C. Schaeffer, ne commencèrent que peu de temps avant la seconde guerre mondiale. Dès la campagne de 1950, le fouilleur insiste sur la richesse du mobilier mis au jour et fait référence au document épistolaire d'El Amarna : « Nous savons maintenant que Rib-Adda, prince de Byblos, n'a pas exagéré quand, dans un de ses rapports à Aménophis IV retrouvés à Tell el Amarna, il vante la splendeur du palais d'Ougarit »³. À propos des salles autour de la « cour II », il écrit : « Leur mobilier, à en juger par le placage en feuille d'or retrouvé parmi les épaves abandonnées par les pilliers, devait être d'une grande richesse »⁴. J.-C. Courtois rappelle dans sa synthèse de 1979 : « les chambres 20 à 32, au sud de la cour II et au sud-est de la cour I ont restitué un nombre impressionnant de vestiges du mobilier royal : pyxides en porphyre, agate, onyx, cornaline, fragments de vases et de placages en or, de sièges et de coffrets en ivoire, de bijoux et de vêtements ornés de lapis-lazuli et autres pierres semi-précieuses. D'après C. Schaeffer, certaines pièces étaient littéralement jonchées de grands vases d'apparat en albâtre et en diorite, envoyés d'Égypte au roi d'Ougarit »⁵.

C. Schaeffer donne un historique de la fouille du complexe palatial dans *Ugaritica IV*. Les recherches commencèrent en 1937 dans le secteur nord-ouest du tell (appelé « Butte nord-ouest ») occupé jusqu'alors par des champs d'orge : « Pendant notre ix^e campagne, en 1937, nous décidâmes de nous attaquer au problème du palais et de son emplacement. Procédant par élimination, nous transportâmes nos efforts sur l'extrémité nord-ouest de la colline (...) d'où l'on jouit d'une belle vue sur l'ancien port d'Ougarit (Minet el-Beida) et sur la mer au large »⁶. Plus loin, le fouilleur précise : « Les rois d'Ougarit connaissant le climat

1. Huot 2004, p. 7.

2. Moran 1987, EA 89.

3. Schaeffer 1954, p. 16.

4. Schaeffer 1951b, p. 17.

5. Courtois 1979, col. 1221-1222.

6. Schaeffer 1962a, p. 1.



Fig. 1 - Plan schématique du secteur palatial d'Ougarit (dessin O. Callot, d'après le catalogue d'exposition : Le royaume d'Ougarit 2004).



Fig. 2 - Plan schématique du Palais royal d'Ougarit avec la numérotation des loci (dessin O. Callot, d'après Yon 1997).

de leur pays ont dû faire élever leur résidence sur cet emplacement, le mieux aéré de la colline. Les fouilles ont confirmé l'observation et rendu évidentes d'autres raisons qui avaient dicté leur choix. »⁷. L'exploration du bâtiment du palais proprement dit ne commença qu'en 1939. Les recherches furent ensuite arrêtées en raison de la guerre et l'exploration du palais ne reprit qu'en 1948 pour se poursuivre jusqu'en 1955.

L'édifice fait en effet partie de l'un des complexes palatiaux les plus importants du Proche-Orient pour la période du Bronze récent (xvi^e-début du xii^e s. av. J.-C.). Le bâtiment a été dégagé dans sa presque intégralité par C. Schaeffer. D'une superficie d'environ 6500 m², le palais est la construction la plus vaste de la « zone royale » (d'environ 10 000 m²), située à l'ouest du tell de Ras Shamra⁸ (fig. 1, 2).

ABSENCE D'UNE PUBLICATION DÉFINITIVE DU FOUILLEUR

Bien que le Palais royal soit le plus vaste bâtiment de la cité et que sa fouille ait livré plusieurs milliers d'objets parmi lesquels de nombreuses tablettes, cet ensemble monumental est resté inédit pour l'essentiel⁹. Seules les archives ont été éditées rapidement de manière exhaustive dans la série *Le Palais royal d'Ugarit (PRU)*¹⁰. Le volume I de cette série, qui devait être consacré à l'histoire du bâtiment, à son organisation et aux objets, ne vit jamais le jour, de même que le volume dans lequel l'architecture devait être décrite par W. Forrer.

L'analyse de l'architecture du secteur palatial

J.-C. Margueron et O. Callot ont entrepris, dans le cadre de la mission archéologique de Ras Shamra-Ougarit, l'étude architecturale détaillée du secteur palatial avec l'objectif de retrouver la physionomie du monument dans l'Antiquité et de préciser la fonction et l'utilisation des espaces ainsi que l'évolution du bâtiment¹¹. Le programme comprend notamment le relevé de tous les vestiges, commencé en 1989. Une nouvelle nomenclature de certains espaces a été établie. Cette étude, en voie d'achèvement, a fait l'objet de plusieurs publications préliminaires.

La première, d'O. Callot, date de 1986 et concerne l'ensemble du secteur au nord-ouest du Palais royal. Cette étude, d'une grande importance, a notamment montré que le palais n'était qu'un élément du complexe palatial qui comprend également, dans sa phase finale, une entrée fortifiée (fig. 3), une place dallée dite royale, un bâtiment officiel dit aux piliers (anciennement « les écuries »), un temple royal (anciennement dénommé « temple hourrite ») et un édifice pour les gardes surveillant les circulations vers le cœur de la cité.

La seconde publication, centrée sur une analyse du palais uniquement, a été présentée par J.-C. Margueron dans le cadre d'un colloque organisé par la mission archéologique de Ras Shamra en 1993 (publié en 1995). Les résultats de l'étude ont permis : – d'identifier un complexe, comprenant la « salle du trône ou des audiences » (*locus* 71) (fig. 4) et la « salle de réception ou des banquets » (cour VI = *locus* 132), « sous la responsabilité du niveau supérieur, celui où résidait le roi » ; – de proposer la couverture de certains espaces, interprétés comme des cours par le fouilleur (cf. « cour V » et « cour VI ») ; – de proposer

7. Schaeffer 1962a, p. 3.

8. Sur la place du palais dans la cité : Yon 1997, p. 46-55 ; Margueron 1995b ; Calvet 2000, p. 87-89.

9. C. Schaeffer a publié des rapports préliminaires dans *Syria* (vol. 20, 28, 31), dans les *Annales Archéologiques de Syrie* (volumes I, II, III, IV-V, VII) et dans *Ugaritica* IV.

10. *PRU* II à VI (Nougayrol 1955, 1956, 1970 ; Virolleaud 1957, 1965). Voir également Bordreuil, Pardee 1989 ; Van Soldt 1991 ; Lackenbacher 2001.

11. Ce travail a d'ores et déjà apporté des données de première importance, dont une partie a été publiée, sur le palais lui-même (Margueron 1987a, b, p. 147-149 ; Margueron 1995a, b, 2004 ; Callot 2006), de même que sur les bâtiments avoisinants (sur le secteur au nord-ouest du palais : Callot 1986). Sur les fortifications, voir aussi Lagarce 1984.



Fig. 3 - Vue de la poterne d'Ougarit (cliché V. Matoïan).



*Fig. 4 - Vue du Palais royal d'Ougarit. En enfilade : « cour I »
et loci 72 et 71 (« salle du trône ») (cliché V. Matoïan).*

une organisation des circulations ; – de restituer un étage sur une grande partie de l'édifice ; – de proposer une destination fonctionnelle très précise pour certains espaces à partir de l'analyse architecturale. L'auteur reste cependant d'une grande prudence puisqu'il précise que, dans « l'état présent de cette recherche,

il ne saurait y avoir une véritable conclusion »¹². Dans une autre étude publiée la même année¹³, J.-C. Margueron a par ailleurs montré l'inexistence du « four destiné à la cuisson de tablettes »¹⁴ de la « cour V », maintenant appelée « salle au bassin » (= *locus* 153) et interprétée comme « un espace couvert, au moins partiellement ».

Lors de présentations données dans le cadre de plusieurs colloques internationaux récents¹⁵, J.-C. Margueron a avancé de nouvelles hypothèses concernant le secteur palatial dont il n'est pas possible de tenir compte pour le moment dans la mesure où ces communications n'ont pas fait l'objet de publication. Certaines sont présentées dans le catalogue de l'exposition sur Ougarit qui s'est tenue à Lyon en 2004. On retiendra notamment : – l'évolution, au cours du Bronze récent, du secteur palatial avec l'intégration de nouveaux éléments à la phase finale ; – la proposition d'une autre fonction possible pour la « grande salle officielle située à l'étage du bâtiment aux piliers », à savoir celle de « salle du trône » ; – et, pour le palais, l'hypothèse que « deux étages au moins se développaient au-dessus du rez-de-chaussée sur certaines parties de l'édifice ». La restitution volumétrique proposée par O. Callot, dans ce même catalogue, offre une parfaite version illustrée de cette hypothèse¹⁶.

Un programme de recherche pluridisciplinaire et collectif portant sur l'étude des objets

Parallèlement à l'étude de l'architecture, un programme de recherche pluridisciplinaire et collectif portant sur l'étude de l'ensemble des objets découverts lors de la fouille du secteur palatial a été entrepris en 1999, sous la direction de l'auteur et dans le cadre de la mission archéologique syro-française de Ras Shamra-Ougarit dirigée de 1999 à 2004 par Y. Calvet et B. Jamous et, depuis 2005, par Y. Calvet et J. Haydar.

Étant donné la plurifonctionnalité de l'édifice, ce mobilier devait comprendre des objets familiers appartenant au roi et à la famille royale, des pièces d'apparat liées au protocole royal, montrées ou portées à l'occasion de cérémonies, mais aussi de nombreux cadeaux offerts par les Grands du royaume ou les ambassades étrangères. On peut imaginer que, parmi ces cadeaux, des pièces étaient exposées dans les lieux de réception du palais. Ce dernier étant un centre de stockage, on y entreposait également les biens de consommation destinés à la famille royale, mais aussi des matières premières et des produits de luxe contrôlés par l'État, destinés à être consommés sur place ou redistribués. Il faut enfin prendre en compte le matériel nécessaire à l'administration (matériel des scribes), au personnel associé à la famille royale ainsi qu'à la surveillance et à la protection de l'édifice.

L'étude de l'ensemble du matériel exhumé constitue une source de documentation importante pour la compréhension de la civilisation palatiale du Levant au Bronze récent. La recherche est pluridisciplinaire et s'inscrit dans le cadre de nombreuses collaborations avec des spécialistes de l'archéologie, de l'archéozoologie, de l'architecture, de la géologie, de l'épigraphie, de l'histoire de l'art. Elle est fondée d'une part sur l'étude directe des objets et des textes et d'autre part sur l'exploitation des publications et des archives de la mission (inventaires, notes de fouille, photographies, plans...).

Une part non négligeable du mobilier retrouvé dans le Palais royal, constitué de plusieurs milliers de pièces, reste inédite. Aucun inventaire systématique de l'ensemble des découvertes n'a encore été réalisé. L'un des objectifs de notre projet est d'en établir un sous la forme d'une base de données informatisée regroupant les données relatives aux objets (nature, matériau, dimensions, datation...) et à leur localisation spatiale.

Ce programme, de longue haleine, est en cours de réalisation et cet ouvrage doit être considéré comme une publication préliminaire, regroupant l'ensemble des contributions sur le matériel du Palais royal

12. Margueron 1995b, p. 192.

13. Margueron 1995a.

14. Voir Coquinot *et al.*, dans cet ouvrage ; Hawley, Malbran-Labat, Roche, dans cet ouvrage ; Pardee, dans cet ouvrage.

15. Paris (2004), Sherbrook (2005), Lyon (2005).

16. Voir dans le catalogue d'exposition : *Le royaume d'Ougarit* 2004, p. 148.

d'Ougarit données dans le cadre d'une table ronde organisée à la Maison de l'Orient et de la Méditerranée (Lyon), en décembre 2005 (cf. annexe). La seconde étape de la recherche sera la publication définitive de l'ensemble du mobilier du secteur royal d'Ougarit.

LA DOCUMENTATION DISPONIBLE : ÉTAT DE LA QUESTION

La documentation à notre disposition comprend d'une part le matériel archéologique et d'autre part les publications du fouilleur, les archives de fouille et les études récentes, publiées ou en cours.

Les objets

La recherche doit être fondée sur l'étude directe des objets et des textes. Le matériel archéologique est actuellement conservé en Syrie (Musée national de Damas, Musée national d'Alep, dépôt de fouille de la maison de fouille d'Ibn Hani) et en France (Musée du Louvre). Cette approche est primordiale et a permis, avec l'aide de spécialistes, l'identification précise des matériaux dans bien des cas¹⁷ ou encore de nouvelles lectures des textes¹⁸.

Une part importante des objets est conservée au Musée national de Damas, dans les salles d'exposition et dans les réserves. Une opération muséographique réalisée au milieu des années 1990 dans les réserves, menée en collaboration avec Myassar Yabroudi, conservateur du Département des Antiquités orientales du musée, et son équipe, a permis de rendre accessible pour la recherche une partie du matériel archéologique mis au jour dans l'édifice palatial¹⁹.

Un soin particulier a été apporté, dès la fouille, à certaines catégories d'objets – les ivoires et les tablettes – particulièrement fragilisés. La description des opérations de dégagement des ivoires de la cour III, dont le célèbre panneau de lit, en témoigne clairement : « Rendus extrêmement friables et même poudreux par l'alternance des infiltrations d'eau pendant l'hiver, suivies de périodes de sécheresse, le panneau menaçait de tomber en poussière à la moindre manipulation. Protégés par des toiles en nylon et un coffrage en bois, la plupart des ivoires ont dû, de nouveau, être enfouis sous un matelas de terre fine pour regagner, par un séchage progressif dans leur propre milieu, une solidité suffisante permettant l'enlèvement »²⁰. Un chapitre du rapport d'*Ugaritica* IV, intitulé « Découverte d'ivoires, ses joies et soucis », livre des informations complémentaires²¹.

Les tablettes ont également fait l'objet d'une grande attention : « De nombreux textes des Archives Est avaient souffert de l'incendie du palais. Leur dégagement présentait de grandes difficultés. Sous l'action du feu, les pierres calcaires s'étaient transformées en chaux vive que l'eau de pluie a changé en hydroxyde de calcium. Des coulées de cette chaux éteinte ont emprisonné dans une gangue dure et cassante de nombreuses tablettes. Grâce aux soins experts de MM. Chefik Imam et Forrer, la plupart des textes ainsi compromis ont pu être sauvés »²².

L'étude typologique et stylistique du mobilier doit bien évidemment être complétée par une analyse de la documentation afférente aux contextes de découverte afin d'obtenir les données spatiales et chrono-

17. Voir en particulier les résultats des travaux, pour les roches, des deux géologues, C. Chanut et J.-C. Icart (cf. Icart, Chanut, Matoïan, dans cet ouvrage), et, pour les ossements d'animaux, d'E. Vila (cf. Vila, dans cet ouvrage).

18. Cf. Lagarce, dans cet ouvrage ; Hawley, Malbran-Labat, Roche, dans cet ouvrage ; Dalix-Meier, dans cet ouvrage.

19. Nous avons mené cette opération alors que nous étions allocataire de recherche à l'Institut Français d'Archéologie du Proche-Orient à Damas (aujourd'hui IFPO).

20. Schaeffer 1954, p. 51-52. Il en fut de même pour l'olifant (Schaeffer 1954, p. 62).

21. Schaeffer 1962a, p. 17-25.

22. Schaeffer 1953, p. 121.

stratigraphiques les plus complètes possibles. Bien que le fouilleur ait eu pour souci de replacer dans leur contexte les milliers d'objets découverts, il est aujourd'hui nécessaire d'entreprendre une analyse critique de la documentation. Un certain nombre de difficultés, inhérentes à l'exploitation de toute documentation ancienne, sont rencontrées : aspect lacunaire, perte d'informations, problèmes de concordance des données issues des différentes sources. L'objectif du bilan présenté ci-après n'est en aucun cas de critiquer de manière négative ce qui s'est fait précédemment, mais de présenter, le plus objectivement possible, un tableau précis de la documentation disponible afin que le lecteur puisse se rendre compte des manques et des limites de cette étude sur le mobilier du Palais royal. Nous illustrons notre propos par des exemples et renvoyons également à des cas présentés par les différentes contributions de cet ouvrage.

Les publications du fouilleur

D'une manière générale, les rapports de fouille préliminaires publiés par C. Schaeffer dans la revue *Syria* et dans les *Annales Archéologiques de Syrie* sont consacrés pour une part importante à la description architecturale des constructions ; le mobilier archéologique est, d'une certaine manière, « sous-représenté », à l'exception des pièces inscrites, au premier rang desquelles les tablettes. Leurs textes font l'objet de développements détaillés. Pour les autres catégories de matériel, nous ne disposons, le plus souvent, que de listes non détaillées et non exhaustives. Les objets, fragmentaires ou complets, peuvent être de natures très différentes – tablettes, sceaux, vaisselle, récipients divers, meubles, éléments décoratifs, figurines, outils, armes, lingots de métal, parures, moules à outils et à bijoux, pièces de fourrures, etc. – et témoignent d'une grande diversité fonctionnelle, typologique (variété des matériaux et des formes) et stylistique.

Le nombre des objets illustrés dans ces rapports est fort limité ; on retiendra des pièces relatives à l'armement, la vaisselle en travertin inscrite, les ivoires de la cour III, un astragale de bovidé plombé, des poids, des moules à bijoux, les objets de l'« ex-four » de la « salle au bassin » (*locus* 153).

Le rapport publié dans *Ugaritica* IV diffère des précédents en ce sens qu'un plus grand nombre d'objets sont illustrés et que leur provenance est précisée, avec l'indication d'un « point topographique » (voir ci-après) sur le plan général accompagnant cette publication. Ces objets proviennent à la fois du secteur des « archives Est » et de celui de l'« ex-cour V » (*locus* 153), des « archives Sud », des « archives Sud-Ouest » et de la place entre le Palais royal et le Palais Sud ou maison dite de Yabninou.

L'analyse de ce rapport permet de rectifier certaines erreurs qui s'étaient glissées dans les légendes des illustrations de rapports précédents. Ainsi, dans les planches accompagnant le rapport préliminaire de la 18^e campagne sont illustrés des objets pour lesquels les légendes indiquent qu'ils proviennent de la cour au bassin (c'est-à-dire de l'« ex-cour V » ou *locus* 153) :

– La planche II : 2 présente une tête stylisée en calcaire (RS 18.157, Damas) qui ne provient pas de ce *locus* contrairement à ce qu'indique la légende : « trouvé dans les décombres de la cour au bassin », mais qui a été retrouvée dans la construction au sud du Palais royal, comme le précise le rapport d'*Ugaritica* IV (p. 27). Une recherche sur le plan général nous a permis de localiser le point topographique 1459, situé au sud du *locus* 89²³.

– La planche III : 2 illustre deux figurines en bronze (RS 18.204 et RS 18.205) qui n'ont pas été mises au jour dans la cour au bassin mais proviennent de l'espace séparant le Palais royal du Palais Sud (point topographique 1507) comme le précise aussi le rapport d'*Ugaritica* IV (p. 119).

– Pour l'objet de la planche III : 1, un vase en travertin (RS 18.71)²⁴, le lecteur ne dispose pas d'éléments supplémentaires, car l'objet n'est pas cité dans *Ugaritica* IV. Notre recherche dans les archives a permis de constater qu'il provient en réalité du *locus* 90 au sud-est du Palais (point topographique 1465).

23. Dans l'étude récente de M. Yon sur la sculpture locale à Ougarit, il est dit que l'objet provient « des fouilles du Palais royal » (Yon 1991, p. 349).

24. Cf. Icart, Chanut et Matoïan, dans cet ouvrage, *pl. XVI, 3*.

Bien des pièces mentionnées ne sont toutefois pas illustrées, comme par exemple un « beau seau en bronze à anse fixé par des attaches trilobées » retrouvé dans le puits de la cour dallée (cour I)²⁵ ; des restes de meubles plaqués de feuilles d'or²⁶ ou encore une statuette représentant une figure féminine nue en bronze plaquée d'argent²⁷...

Les « points topographiques »

Comme le fouilleur le précise dans *Ugaritica* IV, les coordonnées de chaque objet mis au jour ont été enregistrées : « Au cours de notre dégagement des ruines du palais d'Ugarit, les architectes de l'expédition ont pris la peine de fixer sur le plan du bâtiment la position de tous les objets et jusqu'aux plus insignifiants, au fur et à mesure qu'ils furent dégagés dans les terres. Cela représente pour chaque campagne de fouilles plusieurs milliers de mesurages en profondeur et par triangulation »²⁸.

La méthode fut appliquée à d'autres secteurs du tell. Toutefois, comme O. Callot l'a très bien exprimé dans son ouvrage sur la Tranchée Ville Sud : « Cette méthode, considérée comme très sûre par ceux qui l'ont utilisée, a pourtant un inconvénient majeur puisque la surface à partir de laquelle ont été calculées les profondeurs a disparu et que, de surcroît, le tell de Ras Shamra n'est pas un site horizontal »²⁹. Pour le secteur de la zone palatiale, nous ne disposons pas d'un document précis nous renseignant sur l'altitude de la surface. Le seul document disponible – sur lequel W.H. Van Soldt s'est fondé pour son travail sur les archives palatiales – est la carte ipsométrique de l'ensemble du tell réalisée par M. Spassof en 1931³⁰.

La donnée de la profondeur à laquelle une trouvaille a été faite, telle qu'elle est indiquée dans les archives, n'a donc qu'une valeur relative en l'absence de référence à des sols d'occupation stratifiés ou à d'autres éléments d'architecture. Nous sommes confrontés à un problème quasi-incontournable quand il s'agit d'établir la position stratigraphique du matériel si le secteur de fouille considéré n'a pas fait l'objet d'une étude en détail.

Le plan général du Palais royal

Plusieurs plans montrant l'évolution du dégagement au cours des différentes campagnes ont été publiés par C. Schaeffer dans les rapports préliminaires³¹. Des plans de détail sont également donnés dans *Ugaritica* III³², *Ugaritica* IV³³ ainsi que dans les volumes de la série *Palais Royal d'Ugarit*³⁴. Le plan dépliant associé au volume d'*Ugaritica* IV est le seul document de référence offrant un plan d'ensemble du bâtiment avec la numérotation des *loci* et l'indication des points topographiques³⁵.

25. Schaeffer 1954, p. 20. Voir *infra* p. 59-60, fig. 18.

26. Schaeffer 1951b, p. 17 ; Schaeffer 1954-1955, p. 150.

27. Schaeffer 1962, p. 99.

28. Schaeffer 1962a, p. XVII.

29. Callot 1994, p. 186.

30. Schaeffer 1932, p. 13-15, fig. 9.

31. Schaeffer 1951a, p. 15, fig. 7 (état du dégagement 1949) ; Schaeffer 1954, p. 17, fig. 1 (état de dégagement 1953), p. 51, fig. 3 (relevé de l'emplacement des ivoires dans la cour III) ; Schaeffer 1957, pl. I (état de dégagement en 1955).

32. Schaeffer 1956, fig. 1 et 119, pl. VII.

33. Schaeffer 1962a, p. 40, fig. 28, p. 70, fig. 56.

34. En particulier dans le volume III (Nougayrol 1955) pour les secteurs des différentes archives. La planche X présente un détail du plan des « archives centrales » fort utile car il permet de lire clairement un certain nombre de points topographiques (dans la partie sud de ce secteur) qui, sur le plan général d'*Ugaritica* IV, sont masqués par le rendu graphique des murs.

35. Une réduction photographique de ce plan est donnée dans Schaeffer 1962a, p. 26, fig. 20.

Certains espaces n'ayant pas été identifiés par un numéro spécifique, la numérotation a été complétée par O. Callot et J.-C. Margueron. Ils ont par ailleurs renommé certains *loci* afin de souligner leur nouvelle interprétation de ces espaces (comme nous l'avons déjà précisé, la « cour V » est devenue le *locus* 153 car elle n'est plus considérée comme un espace ouvert, de même que la « cour VI » est maintenant le *locus* 132). Le travail de ces derniers a de plus montré qu'« une confrontation avec le terrain met vite en évidence des distorsions importantes » du plan³⁶ ; c'est la raison pour laquelle O. Callot a réalisé, au cours de ces dernières années, le relevé en plan et en élévation de l'ensemble du secteur palatial.

Comme l'a précisé C. Schaeffer : « chaque trouvaille est indiquée par un numéro topographique ; les tablettes se distinguent généralement par un petit rectangle des autres objets marqués par un point »³⁷. Des signes particuliers sont associés à certains numéros topographiques. Il est maintenant clair que le signe de la « croix », placé en exposant, indique une découverte faite au cours de la douzième campagne, et qu'un « point », placé en exposant, correspond aux trouvailles faites au cours de la quatorzième campagne. Des doublons existent. Si certains sont le résultat plus que probable d'erreurs graphiques (voir ci-après), d'autres correspondent en réalité à différentes campagnes de fouille. On observe ainsi deux fois les numéros 1 et 14, dans les *loci* 16 et 22 : ceux du *locus* 16 font référence à la 13^e campagne et ceux du *locus* 22 à la 15^e campagne³⁸.

Notre étude des différents plans a permis par ailleurs d'observer des incohérences. Nous prendrons comme exemple le secteur de l'« ex-cour V ». Si on compare le plan général d'*Ugaritica* IV et le plan publié dans *Ugaritica* III (p. 2, fig. 1), on remarque que l'emplacement de nombreux points topographiques n'est pas exactement le même sur les deux documents (fig. 5, 6). Ceci est dû à l'utilisation de calques avec l'indication des points topographiques superposés aux relevés architecturaux. Il semblerait que ces documents n'aient pas été calés de façon identique pour les deux plans.

La comparaison de ces deux plans permet également de repérer des erreurs. Sur le plan d'*Ugaritica* IV, on note la présence de deux points topographiques 1333 dans le secteur de l'« ex-cour V » (*locus* 153) : le premier sur le bord septentrional du bassin et le second à l'extérieur du *locus* 153, juste à l'est du mur oriental. En confrontant ce document au plan publié dans *Ugaritica* III, on constate que, sur ce dernier, le point topographique localisé à l'extérieur a pour numéro 1353 et non 1333. Il n'y a donc plus de doublon sur cette figure. Il faut probablement supposer une erreur de recopiage sur le plan général d'*Ugaritica* IV.

Des doublons existent cependant sur les deux documents, comme le point topographique 1351 qui est localisé sur le dallage à l'ouest du *locus* 153 et dans l'espace entre le Palais royal et la construction dénommée Palais Sud ou maison dite de Yabninou. Il est possible dans certains cas de proposer une explication³⁹, mais pas de manière systématique.

Enfin, l'exploitation des inventaires des trouvailles et des notes de fouille montre que certains points topographiques n'ont pas été reportés sur le plan général⁴⁰.

Quelques découvertes exceptionnelles publiées dans la collection des Ugaritica

Parallèlement aux rapports du fouilleur, certaines pièces exceptionnelles ont été étudiées rapidement tels le vase dit de Niqmaddu⁴¹, le scarabée dit de mariage d'Amenhotep III⁴², le sceau-cachet du roi du

36. Margueron 1995a, p. 185.

37. Schaeffer 1955, p. XI.

38. Cette information a notamment permis à J. Gachet-Bizollon d'identifier récemment le *locus* d'où provient l'ivoire RS 15.283 (cf. Gachet-Bizollon, dans cet ouvrage).

39. Cf. Hawley, Malbran-Labat, Roche, dans cet ouvrage, fig. 3.

40. Cf. Matoïan, dans cet ouvrage, p. 110.

41. Schaeffer 1954, p. 40-42 ; Schaeffer 1956, p. 164-168 ; Desroches-Noblecourt 1956. Cf. Lagarce, dans cet ouvrage, fig. 16.

42. Krieger 1956. Cf. Lagarce, dans cet ouvrage, fig. 3.

Hatti Mursili II⁴³, certaines armes dont l'épée de l'« ex-cour V »⁴⁴, ou encore les célèbres ivoires de la cour III⁴⁵. Leur pourcentage reste cependant faible par rapport à l'ensemble des trouvailles ; ces objets-phares sont ceux qui illustrent les présentations générales traitant du Palais royal⁴⁶.

La collection des PRU

La situation est fort différente pour les tablettes auxquelles ont été consacrés rapidement plusieurs volumes entiers de la série PRU⁴⁷.

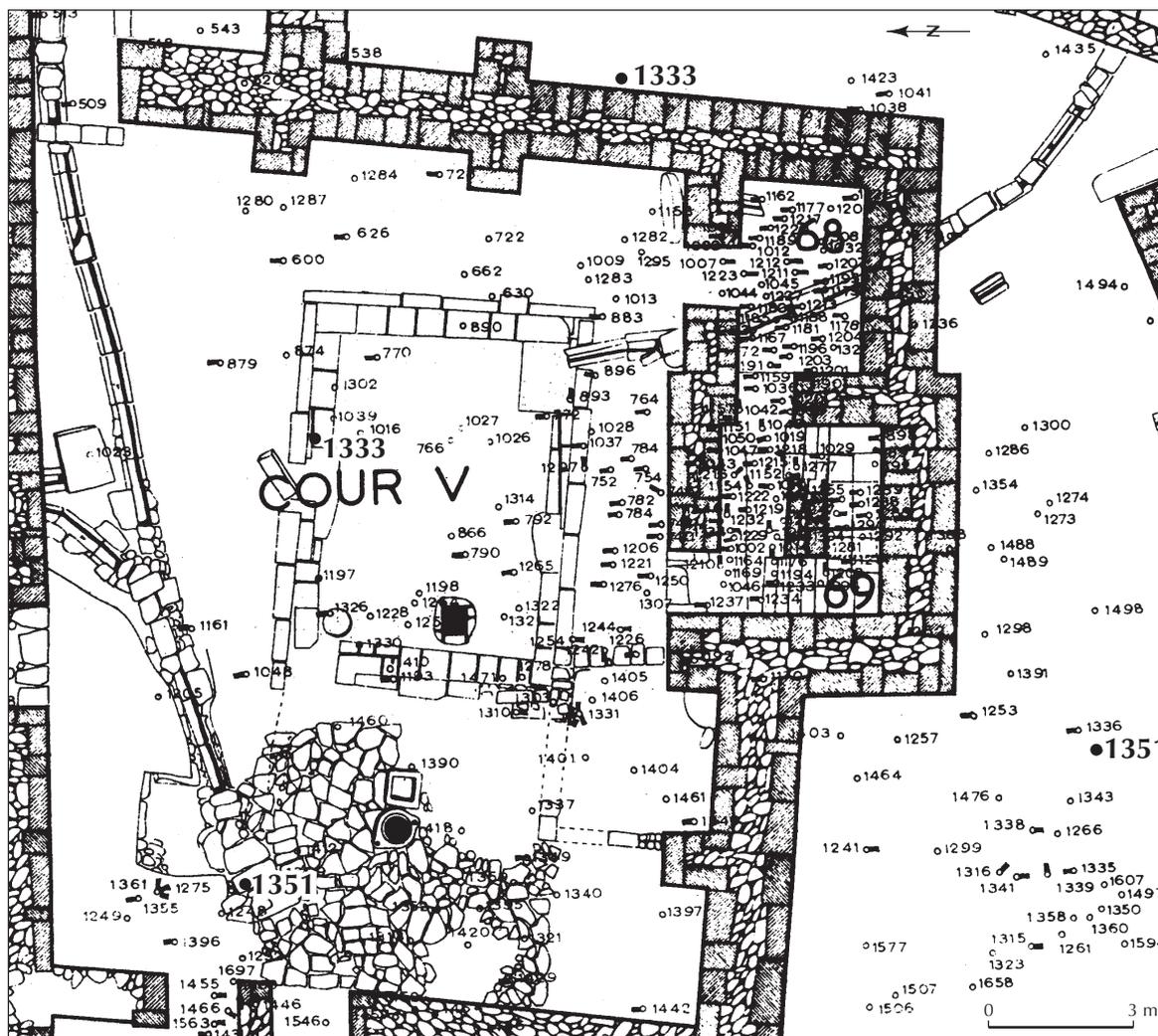


Fig. 5 - Détail du plan général du Palais royal d'Ugarit : secteur de l'« ex-cour V » (locus 153) (d'après Ugaritica IV, plan dépliant, infographie G. Devilder).

43. Schaeffer 1951c, 1956, p. 87-93 ; Güterbock 1956.

44. Schaeffer 1956b, c.

45. Cf. Gachet-Bizolon, dans cet ouvrage, *pl. IV, 1, 2* et *pl. V, 1*.

46. Saadé 1979, p. 98-110 ; Courtois 1979, col. 1217-1234 ; Yon 1997, p. 46-55.

47. Cf. note 10.

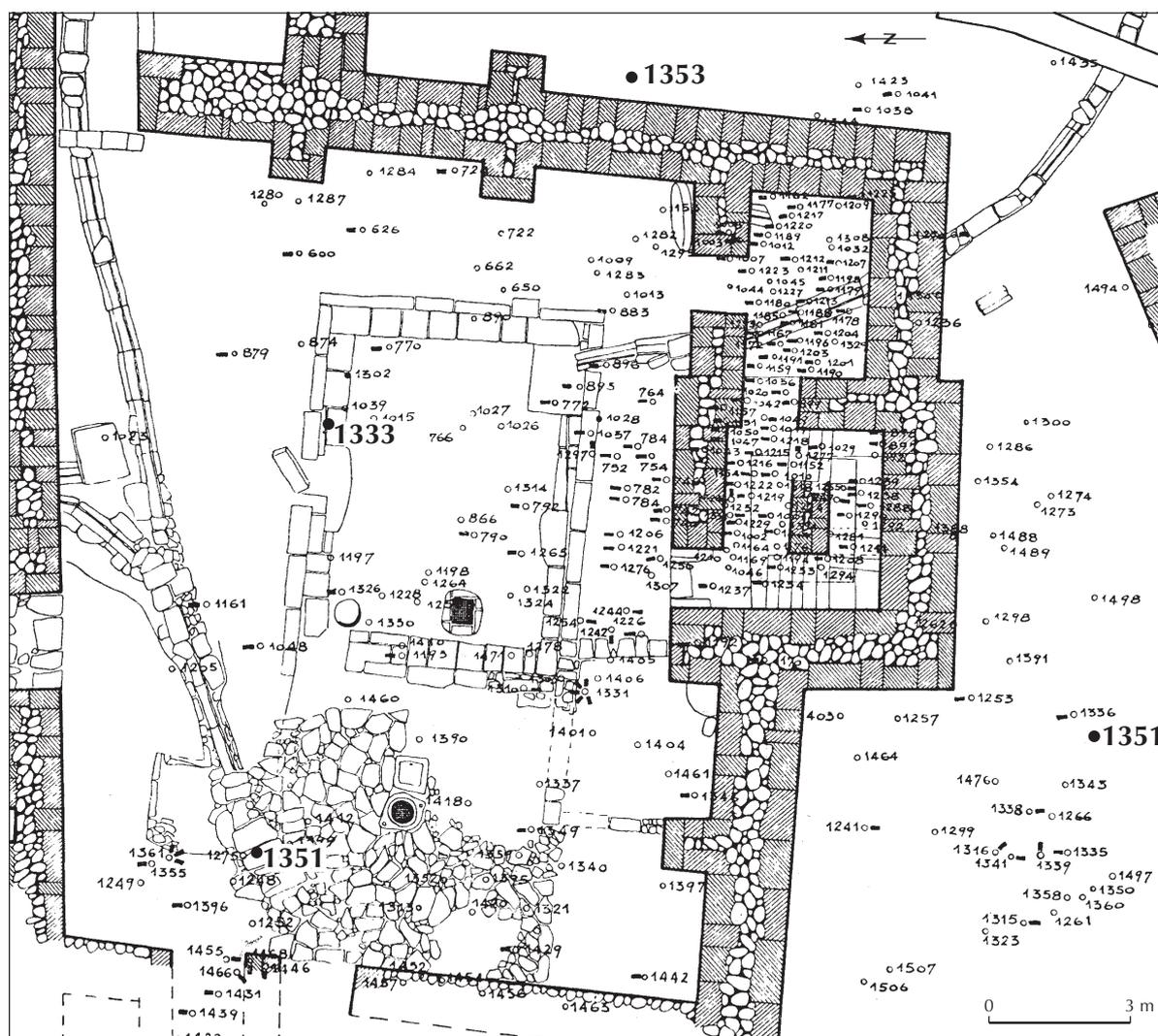


Fig. 6 - Détail du plan général du Palais royal d'Ougarit : secteur de l'« ex-cour V » (locus 153) (d'après Ugaritica III, p. 2, fig. 1, infographie G. Devilder).

Les archives de la mission

Les archives de la mission concernant la fouille du Palais royal sont conservées au Collège de France. Pour toute étude de matériel, les cahiers d'inventaire des trouvailles archéologiques par campagne de fouille constituent les documents de référence. Chaque trouvaille porte un numéro d'inventaire (RS). Pour les recherches menées par C. Schaeffer, la numérotation indique en premier le numéro de campagne suivi d'un nombre correspondant à l'ordre de l'enregistrement. Plusieurs objets sont parfois regroupés sous un même numéro d'inventaire. Les informations données pour chaque objet concernent sa description (type d'objet, décor, matière, dimensions, parfois un croquis : fig. 7, 8) et son contexte de découverte indiqué dans la grande majorité des cas par un point topographique.

<p>15.201 150201</p>	<p>Frgl. de van en albatre avec cartouche égyptien double remplis de couleur bleu et rouge. probablement Ramsès II</p>  <p>45 x 87 x 16,5</p>	<p>Pl. 126 région pl. 193</p>
<p>15.202 150202</p>	<p>Frgl. de goss van en albatre avec cartouche égyptien double et d'autres hiéroglyphes</p>  <p>115 x 80 x 23</p> <p>en deux morceaux qui se com- plètent. Signes aux tons couleurs rouge et bleu</p>	<p>van 1503</p>

Fig. 7 - Extrait des notes de fouille de 1951 : indications données pour les vases en travertin RS 15.201 et RS 15.202.

Fig. 8 - Extrait des notes de fouille de 1951 : indications données pour le vase en travertin RS 15.203.

<p>15203 150203</p>	<p>Frgl. de van en albatre probablement même van que 15202, en deux morceaux</p>  <p>115 x 75 x 25</p>	<p>31 Les 4 ans - ceaux 15202 et 15203 ont été trouvés aux fouilles (v. 15202) 152 à 1m 40 152 à 2m 75 193 à 1m 70</p>
-------------------------	--	--

Les cahiers de notes de fouille fournissent parfois des compléments d'information sur les conditions et le lieu de la découverte. Ces données sont généralement succinctes.

Les inventaires de musées, principalement ceux du Musée du Louvre, apportent parfois des données complémentaires sur les contextes de découverte pour les objets ne possédant pas de numéro d'inventaire de fouille.

Enfin, aux données textuelles s'ajoute la documentation illustrée qui concerne la fouille et les objets. Elle comprend, d'une part, des photographies (noir et blanc ou couleur) et, d'autre part, des croquis de fouille, des relevés, des plans et des dessins d'objets. Cette documentation, non accessible pour des raisons indépendantes de notre volonté⁴⁸, n'a pu être exploitée dans le cadre de cette première étape du programme.

Les études thématiques plus récentes

Des études thématiques (ne portant pas uniquement sur le mobilier du palais), publiées dans le cadre de la mission archéologique de Ras Shamra-Ougarit, sont venues combler des manques. Il s'agit notamment des travaux de J.-C. Courtois sur les poids⁴⁹, de J. Gachet-Bizollon, A. Caubet et F. Poplin sur les ivoires⁵⁰, de J. Gachet-Bizollon et D. Pardee sur les modèles de foies en ivoire inscrits⁵¹, de M. Yon, V. Karageorghis et N. Hirschfeld sur la céramique mycénienne⁵², de L. Badre sur les terres cuites locales⁵³, de C. Schaeffer et P. Amiet sur les sceaux-cylindres⁵⁴, d'A. Caubet sur la vaisselle de pierre⁵⁵, et en particulier des travaux de P. Bordreuil et D. Pardee ainsi que de S. Lackenbacher pour l'épigraphie⁵⁶. Leur apport à la recherche est bien évidemment considérable et ces publications sont abondamment citées dans cet ouvrage.

Parmi les recherches non réalisées dans le cadre de la mission, il faut citer l'étude de référence de W.H. Van Soldt sur les archives⁵⁷.

VALEUR DE LA DOCUMENTATION ET DIFFICULTÉS DE LA RECHERCHE

Le programme de recherche sur le mobilier du complexe palatial comprend l'étude des objets – identification, caractérisation de la matière dans laquelle ils sont fabriqués, provenance, datation – et celle des contextes de découverte afin d'obtenir, d'une part, des informations sur leur usage et, d'autre part, les données spatiales et chrono-stratigraphiques les plus complètes possibles. La première étape est donc d'établir le *corpus* des objets découverts lors des fouilles de l'édifice palatial tout en gardant à l'esprit que le matériel exhumé n'offre qu'une idée partielle de l'ensemble du mobilier d'un palais levantin du Bronze récent, en raison de la destruction brutale de l'édifice et d'événements survenus pendant et après cette destruction (objets emportés pendant ou avant la destruction, pillages ultérieurs...). Le fouilleur indique que le bâtiment a fait l'objet de pillages après sa destruction définitive : le palais « a dû être fouillé et refouillé

48. En effet, cette documentation a fait l'objet de plusieurs déménagements au cours de ces dernières années.

49. Courtois 1990.

50. Caubet, Poplin 1987 ; Gachet 1984, 1992, 2000 ; Gachet-Bizollon 2001, 2007.

51. Gachet 1995 ; Gachet, Pardee 2001.

52. Yon, Karageorghis, Hirschfeld 2000.

53. Badre 1980.

54. Schaeffer 1983 ; Amiet 1992.

55. Caubet 1991.

56. Bordreuil, Pardee 1989 ; Lackenbacher 2001, 2002. Il n'est pas possible de signaler ici toutes les études publiées portant sur les textes du Palais royal d'Ougarit.

57. Van Soldt 1991.

dans l'antiquité à la recherche de tout ce qui avait pu y subsister de précieux ou d'utilisable »⁵⁸. Ce pillage est rappelé lors de nombreuses découvertes :

– « à l'exception des fragments de vases en albâtre dédaignés par eux, les pilleurs ne nous ont pas laissé beaucoup à glaner parmi les ruines de la partie actuellement dégagée. (...) Notre espoir a été ravivé en fin de campagne, par la découverte d'un important sceau bilingue en pierre, d'un des rois ayant habité le palais. Le sceau, superbement gravé, fut égaré au moment du pillage, au pied d'une porte de sortie, donnant sur une vaste cour intérieure, au sol entièrement dallé »⁵⁹.

– La nécropole royale a été « trouvée complètement pillée »⁶⁰.

La liste des objets du secteur palatial

Établir la liste exhaustive des objets mis au jour lors des fouilles du complexe palatial d'Ougarit est une entreprise longue et fastidieuse. De plus, en raison des lacunes de la documentation publiée et archivée, ce travail n'apportera à la communauté scientifique qu'une vision approximative du matériel palatial. Plusieurs difficultés sont à prendre en considération ; elles sont liées à la nature des archives, aux conditions de fouille et à la représentativité du matériel reporté sur les inventaires de fouille et conservé dans les musées.

Un édifice fouillé « presque intégralement »

La situation offerte par Ougarit est pour ainsi dire exceptionnelle d'un point de vue archéologique. Nous sommes, en effet, en présence d'un édifice palatial fouillé presque *in extenso*, ce qui n'est pas le cas de la plupart des palais du Proche-Orient ancien. Toutefois, l'observation des vestiges actuels permet de constater que certains *loci* n'ont pas été dégagés dans leur intégralité. La fouille de ces espaces est envisagée dans un avenir proche. Cette opération livrera une nouvelle documentation archéologique qui sera intégrée dans la publication finale.

Des archives manuscrites et un enregistrement des trouvailles non systématique

Le premier fait à prendre en considération est l'écriture du fouilleur, parfois très difficile à déchiffrer au point que certains mots restent illisibles. Nous reproduisons, figure 9, un extrait des notes de fouille de campagne de 1950, concernant le dégagement de la partie nord-ouest du palais, dont voici la transcription : « Par ailleurs toute la région du palais (est) extrêmement stérile. Et pourtant d(an)s cette région, nous pourrions espérer trouver une stèle ou une inscription sur pierre. L'énorme dalle posée contre le mur à l'entrée du palais est une déception. Elle (est) aussi sans sculpture ni inscription. Mais il ne faut pas désespérer.

Quelque part d(an)s ce vaste édifice nous pourrions trouver un monument important ». Ce passage de nature quelque peu anecdotique nous apprend cependant que la très grande dalle circulaire reposant aujourd'hui contre le mur de façade du palais (*fig. 10*) était très probablement à cet endroit lors de sa découverte par le fouilleur.

Les documents d'archives n'ont pas été à ce jour numérisés et les inventaires des fouilles anciennes n'ont pas été enregistrés sous la forme d'une base de données informatique. Il a donc été nécessaire de consulter les inventaires à partir de la campagne de 1937. Bien que la fouille du palais ait été terminée en 1955, l'enregistrement des objets sur les inventaires s'est poursuivi jusqu'en 1965. Nous pouvons donner l'exemple des ivoires du palais⁶¹, enregistrés en 1965 alors qu'ils furent mis au jour en 1952 et en 1954,

58. Schaeffer 1951a, p. 11.

59. Schaeffer 1951b, p. 17-18.

60. Schaeffer 1954, p. 16.

61. Cf. Gachet-Bizollon, dans cet ouvrage.

Palais N. 128. Feste van en albatn à 4
 au pied du grand pilon au sud ouest. Le pilon
 est debout sur 4 ou 5. Jusque là le pilon de l'axe il y
 a... m, sous cette pierre ou couloir, avait au sud... en delàud.
 Par ailleurs toute la région du palais extrême-
 ment stérile. Et pourtant de cette région, nous
 pourrions espérer trouver une stèle ou une inscription
 sur pierre. L'énorme dalle posée contre le mur
 à l'entrée du palais est une déception. Elle a une
 sans sculptures ni inscriptions. Mais il ne faut
 pas désespérer. Quelque part de ce vaste édifice
 nous pourrions trouver un monument important.

Fig. 9 - Extrait des notes de fouille de 1950 à la date du 17 novembre.



Fig. 10 - Façade du Palais royal d'Ougarit donnant sur la cour dallée devant l'entrée principale de l'édifice (cliché V. Matoian).

ou encore celui des vases provenant de la tombe découverte en 1954 au point topographique 1394 dans la « cour III » dont la plupart furent inscrits sur l'inventaire de la 18^e campagne et deux pièces sur celui de la 20^e campagne⁶². La lecture de l'ensemble des inventaires est par conséquent nécessaire sous peine d'omettre certaines découvertes. Nous avons ainsi identifié un fragment de vase en travertin avec une inscription égyptienne, inédit, reporté sur l'inventaire de la 27^e campagne (en 1964), avec l'indication suivante : « place Ouest des palais »⁶³.

L'imprécision de certaines données concernant les contextes de découverte

Au cours de plusieurs campagnes de fouille, les recherches ont concerné plusieurs secteurs du tell en même temps et pas seulement la zone palatiale. Le secteur concerné n'est pas toujours clairement spécifié dans les archives et il est souvent nécessaire de rechercher le point topographique sur les plans pour savoir s'il se trouve ou non dans le complexe palatial⁶⁴.

Les données sur le lieu de découverte précis de certains objets sont définitivement perdues. Ainsi, dans l'inventaire de 1956, sous le numéro RS 20.386, nous pouvons lire : « boîte contenant 17 flèches en bronze de différentes tailles de la région du palais, RS 1953 », la dernière mention signifiant que ces objets ont été mis au jour en 1953 et inventoriés uniquement en 1956. Cette boîte est bien conservée dans les réserves du Musée national de Damas, mais aucune indication n'est donnée individuellement pour chaque pointe de flèche. Proviennent-elles du Palais royal ou de ses alentours et, dans ce dernier cas, sont-elles issues d'un bâtiment du secteur palatial ou d'une construction extérieure à celui-ci ?

Notre recherche nous a parfois conduite « à retirer » de la liste des objets mis au jour dans le palais des pièces, dont certaines d'un grand intérêt historique. Ainsi, la *TEO* mentionne la découverte, au cours de la 17^e campagne, d'un vase au nom de Horemheb, « connu par une lettre de J. Vandier ». Ce vase est inédit et n'a pas été vu par les auteurs de la *TEO* qui lui ont donné le numéro RS 17.[477], mais aucune provenance faute de données sur ce sujet. Nous pensons que ce vase correspond à la découverte faite aux points topographiques 635 (à une profondeur de 1,7 m) et 691 (à une profondeur de 1,6 m) : il s'agit d'un vase, aujourd'hui conservé dans les réserves du Musée national de Damas (Damas 4467), inventorié sous les numéros RS 17.420 et 17.421, le vase ayant été retrouvé à l'état fragmentaire en deux endroits. Ces deux numéros d'inventaire n'ont pas été retenus dans la *TEO*, car il n'est fait mention, ni dans l'inventaire des trouvailles, ni dans les notes de fouille, d'un vase avec des inscriptions hiéroglyphiques, mais uniquement d'un « vase en albâtre gravé ». Le vase du Musée national de Damas est inscrit au nom de Horemheb et présente également un décor en léger relief⁶⁵. Ces deux points topographiques sont localisés dans une maison du Quartier résidentiel, celle dite de Rashapabu : la découverte ne peut donc être attribuée au Palais royal.

Représentativité des objets conservés dans les musées

La confrontation des informations publiées, transcrites dans les inventaires et les notes de fouille, et de celles résultant de l'étude des objets conservés dans les musées montre des discordances. Les résultats du travail de récolement mené jusqu'à aujourd'hui indiquent que l'ensemble du matériel mis au jour n'a pas été conservé par le fouilleur. Plusieurs explications de ce fait semblent envisageables.

– La céramique :

L'exemple de la céramique est détaillé dans l'une des contributions de ce volume (cf. Al-Maqdissi, Matoïan) ; dans ce cas, il semblerait que le fouilleur ait retenu un critère qualitatif et n'ait pas conservé la céramique fragmentée, ni la céramique non décorée.

62. Cf. Al-Maqdissi, Matoïan, dans cet ouvrage, p. 131-135.

63. Cf. Lagarce, dans cet ouvrage, RS 27.69.

64. Pour le secteur dit « Quartier résidentiel », à l'ouest du Palais royal, nous disposons d'un travail très utile, réalisé par A. Mantoux (1996) dans le cadre d'un mémoire de maîtrise universitaire (inédit), qui répertorie l'ensemble des points topographiques associés à ce secteur.

65. Cf. Lagarce, dans cet ouvrage.

– Les ivoires :

Pour d'autres catégories d'objets, le très mauvais état de certaines pièces au moment de la découverte, n'a pas permis leur conservation. C'est le cas pour l'ivoire, matériau d'une grande fragilité : « Non loin de là, sous l'un des piliers effondrés, nous nous trouvâmes en face de plusieurs très grandes pyxides et de statuettes en ivoire complètement écrasées et réduites à l'état de poudre, impossible à sauver »⁶⁶.

– Les tablettes :

À propos des documents des « archives Sud-Ouest », le fouilleur signale : « Parmi les terres, nous avons observé des poches de poudre provenant de tablettes insuffisamment cuites, ou non cuites, qui s'étaient entièrement décomposées »⁶⁷.

– Les « fourrures » :

L'une des découvertes les plus remarquables faites dans le Palais royal est certainement celle de « fourrures » qui se sont probablement désagrégées dès leur découverte : « Le jardin était bordé tout autour d'une allée sur laquelle s'ouvrent les portes ou portiques des pièces ou salles voisines du palais. Lors de l'incendie qui détruisit cette partie du palais au cours du XIII^e s. av. notre ère, ce fut dans cette allée qu'on avait hâtivement évacué ou jeté une partie du mobilier sauvé des pièces voisines ou retiré en hâte de quelques-uns des grands dépôts et celliers que nous sommes en train d'examiner dans l'angle sud-est du palais.

Nous y trouvâmes aussi des restes de divers meubles plaqués de feuilles d'or, de gros lingots de plomb argentifères, des vases en albâtre, des paquets à moitié calcinés de fourrures retenus par des fils de plomb. Parmi les décombres noircis par le feu nous retrouvâmes aussi plusieurs séries de poids »⁶⁸.

– Les « pierres de fronde » :

À plusieurs reprises, C. Schaeffer signale la découverte d'accumulations de galets, destinés à être lancés par les « frondeurs d'Ugarit », dans la région de l'entrée du Palais royal – dans les pièces situées au sud du bâtiment aux piliers⁶⁹ – et dans le Palais lui même⁷⁰. Ces objets, dont le fouilleur nous donne une illustration dans le rapport de *Syria* 1939, ne semblent pas avoir été conservés sauf peut-être à quelques exceptions près⁷¹.

– La vaisselle en travertin :

L'exemple de la vaisselle en travertin (albâtre) est intéressant à plus d'un titre. Lorsque C. Schaeffer présente les fragments de vases en albâtre inscrits du *locus* 31, il rapporte que la pièce « contenait plusieurs centaines d'autres fragments de vases en albâtre » et précise que « les efforts faits dans l'atelier du Musée de Damas en vue de les rassembler et de reconstruire les formes des vases sont cependant restés infructueux »⁷². Le fouilleur insiste, dès le début des fouilles dans le palais, sur la présence : « de nombreux fragments de grands vases en albâtre formant des amoncellements, noircis par les cendres de l'incendie »⁷³. Nous pouvons nous faire une idée précise de la situation grâce aux recherches récentes menées par J.-C. Margueron et O. Callot. Ces derniers ont en effet retrouvé des fragments de vases en travertin agglomérés dans un ciment très dur résultant de l'incendie du bâtiment⁷⁴ (*fig. 11*).

66. Schaeffer 1951a, p. 11.

67. Schaeffer 1962, p. 47.

68. Schaeffer 1954.

69. Schaeffer 1939, p. 285, fig. 7.

70. Schaeffer 1951a, p. 11-12.

71. Voir RS 16.30 (Icart, Chanut, Matoïan, dans cet ouvrage, *pl. XIII, 4*).

72. Schaeffer 1956a, p. 164. Ces données sont confirmées par les notes de fouille. À la fin des notes de fouille de la campagne de 1951 (p. 113), le fouilleur signale en effet l'emballage de « cinq caisses avec des fragments d'albâtre ».

73. Schaeffer 1951a, p. 11.

74. Nous remercions vivement J.-C. Margueron et O. Callot pour cette information.



Fig. 11 - Conglomérat de matières brûlées et de fragments de vases en travertin, Palais royal d'Ougarit (cliché V. Matoïan).

Le nombre élevé de fragments signalé par le fouilleur pourrait laisser supposer que le *locus* 31 contenait des vases complets dont seuls les fragments inscrits et décorés ont été enregistrés et préservés, le reste ne pouvant être restauré. Il est par conséquent nécessaire de rester prudent lorsque l'on parle aujourd'hui de la nature fragmentaire d'une partie du mobilier du palais et aucune conclusion ne doit être généralisée.

La recherche de joints est essentielle. Les résultats de cette approche ont été particulièrement importants dans le domaine de l'épigraphie comme le montrent les contributions de S. Lackenbacher, d'A.-S. Dalix Meier, et enfin de R. Hawley, F. Malbran-Labat et C. Roche dans ce volume.

Les contextes de découverte

L'interprétation des objets mis au jour dans l'édifice palatial est liée à leur contexte de découverte précis. La nature et la fonction des espaces, de même que le contexte chrono-stratigraphique doivent être pris en compte.

Nature et fonction des différents espaces : les thèses du fouilleur

Deux éléments ont été pris en considération par le fouilleur afin de définir la nature des espaces dégagés : l'étude architecturale et celle des objets.

Dans certains cas, C. Schaeffer a proposé une destination pour certains espaces à partir de l'étude architecturale seule. Plusieurs *loci*, comme les cours I et III, sont mis en rapport avec la présence de chevaux dans le palais : « Les traces d'usure du pavage et du sol se perdent en direction sud dans le grand vestibule à portique au fond duquel s'ouvre l'entrée interne du palais (soit porte nord de la pièce 71). Sa largeur n'étant que de 2 mètres, le roi, qui avait pu traverser l'entrée principale, l'antichambre et la cour d'honneur monté sur son char, devait mettre pied à terre au seuil du portique interne »⁷⁵. La cour III « comporte au centre une arène délimitée par un muret de faible hauteur. Le but de cette installation reste à éclaircir. Peut-être s'agit-il d'une arène pour la présentation et le dressage des chevaux »⁷⁶ ?

75. Schaeffer 1954, p. 21.

76. Schaeffer 1954, p. 22.

Les interprétations du fouilleur ont parfois évolué au cours du dégagement du bâtiment. Ainsi, en 1951, C. Schaeffer identifie la cour II à la salle du trône « qui semble avoir été à ciel ouvert »⁷⁷. En 1954, le fouilleur ne parle plus de « salle du trône », mais d'une cour non pavée⁷⁸.

C. Schaeffer a également attribué une fonction à certaines zones du palais en fonction des objets qui y furent découverts. Il décrit ainsi des « bureaux d'archives », des « ateliers », des « magasins », des « postes de garde ». Ces derniers sont définis par la présence de pointes de flèches et d'éléments d'armure. Dès les premières recherches dans le Palais royal, C. Schaeffer écrit : « Une seule catégorie d'objets s'y trouvait en abondance ; je veux dire les flèches en bronze et ces plaquettes renforcées par une nervure médiane du même métal, qui proviennent des cottes d'écaille dont les archers et les frondeurs se protégeaient le torse (...). En pointant ces objets sur un plan du palais, nous avons établi que les flèches et les restes de cottes d'armes sont concentrés autour de l'entrée, se trouvant ici parfois en paquets, soudés ensemble par la patine. Ceci prouve que des carquois pleins de ces missiles ont été perdus pendant la destruction et l'incendie du palais. Les frondeurs y avaient aussi accumulé leurs munitions, comme le montrent des monceaux de galets du même calibre »⁷⁹. Dans un autre rapport, C. Schaeffer associe ces « postes de garde » à la protection des archives et des « ateliers » qu'il dit avoir identifiés : « Quand [sic] au nombre relativement élevé d'armes en bronze (flèches, poignards, restes de cottes d'écailles) retrouvées dans les mêmes parages du palais d'Ugarit, nous devons probablement les considérer comme les témoins de postes de la garde royale, installés près des Archives et de ces manufactures d'objets précieux, pour en assurer la sécurité »⁸⁰.

L'abondance de ce mobilier métallique lié à l'armement⁸¹ est confirmée par la lecture des registres d'inventaire du matériel et l'étude des objets dans les musées. Il s'agit bien de plusieurs centaines d'objets.

Les textes ont fait l'objet d'une attention particulière, comme le montre l'exemple des documents mis au jour dans le secteur méridional du palais : « La découverte dans l'angle sud-ouest de la cour V du palais d'un four à cuire des tablettes, nous amena à chercher le secrétariat où étaient installés les scribes qui avaient rédigé les documents retrouvés in situ parmi les cendres de la dernière fournée. Sans doute, les Archives Sud devaient ici être exclues (...). Car les textes en cunéiformes babyloniens retirés de ces archives (...) se sont révélés être originaires de la chancellerie des rois hittites (...). Or, nous l'avons signalé, les documents dont se compose le dernier chargement de notre four ont, au contraire, tous été écrits en cunéiformes alphabétiques par des scribes installés au palais même d'Ugarit »⁸².

C. Schaeffer signale aussi l'existence d'« ateliers » dans le palais. « Le mélange de tablettes, de pièces ou d'outils d'orfèvres ou de bijoutiers, et d'armes, est, en effet, exclusif d'autres catégories de trouvailles. La forte concentration dans les locaux contigus les uns des autres, prouve, d'autre part, que ces objets ont été retrouvés à l'emplacement même où ils furent jadis conservés, ou à quelques mètres seulement de distance de leur gisement. Enfin, l'observation s'applique à la distribution des mêmes objets dans deux Archives différentes, situées aux extrémités opposées du vaste bâtiment, les Archives Est dans l'aile nord-est, les Archives Sud et Sud-Ouest dans l'aile sud du palais »⁸³.

77. Schaeffer 1951a, p. 16, b, p. 17.

78. Schaeffer 1954, p. 21-22.

79. Schaeffer 1951a, p. 11-12.

80. Schaeffer 1957, p. 49.

81. Schaeffer 1954, p. 21 ; Schaeffer 1957, p. 49.

82. Schaeffer 1962a, p. 45-46.

83. Schaeffer 1957, p. 47-49 ; Schaeffer 1962, p. 17.

Nature et fonction des différents espaces : les interprétations plus récentes

La recherche actuelle doit prendre en compte les propositions du fouilleur, les vérifier sur la base d'une analyse critique et envisager de nouvelles hypothèses. Dans plusieurs études publiées, les critères interprétatifs du fouilleur n'ont pas été retenus et certaines de ses interprétations ont été réfutées. Nous avons signalé précédemment l'étude menée O. Callot et J.-C. Margueron, qui les a déjà conduits à formuler de nouvelles hypothèses sur la base de l'analyse architecturale seule. Nous citerons ici deux exemples supplémentaires :

– L'analyse faite par J.-C. Margueron de l'« atelier d'ivoirier »⁸⁴ l'a conduit à conclure à son inexistence.

– Plusieurs chercheurs voient dans l'importance numérique des armes et des éléments d'armure mis au jour dans l'édifice palatial les témoins de combats violents qui se seraient déroulés avant la destruction finale du palais⁸⁵, et non les vestiges d'arsenaux présents dans certains espaces du palais comme le proposait C. Schaeffer.

À cette étape de la recherche, l'approche doit être exhaustive et prendre en compte l'ensemble des données. Nous aborderons plus loin l'enquête que nous avons menée sur le secteur des « archives Est ».

La vie de l'édifice

D'après l'analyse du fouilleur, la durée de vie de ce bâtiment, construit en plusieurs étapes⁸⁶, a été de plusieurs siècles. Dans le rapport d'*Ugaritica* IV, C. Schaeffer écrit : « Le plan, fig. 21 (p. 28), permet de se rendre compte que le palais d'Ugarit a été élevé en plusieurs étapes dont chacune comportait, à son tour, des changements ou adaptations en cours de construction. Le plan d'ensemble du vaste bâtiment n'a donc pas été conçu d'avance par son architecte. Il est le résultat d'agrandissements successifs et d'aménagements »⁸⁷. Ces agrandissements « illustrent la prospérité et les besoins croissants en locaux spécialisés des rois d'Ugarit »⁸⁸.

Lorsqu'il décrit le contexte de découvertes des archives, C. Schaeffer signale la mise en évidence de sols correspondant à différents niveaux⁸⁹.

Les résultats de l'étude des textes des tablettes ont permis au fouilleur de proposer une date pour l'aménagement de certains secteurs, comme celui de l'aile méridionale du palais qui, selon C. Schaeffer, constitue « l'un des aménagements les plus tardifs du bâtiment. Il a vraisemblablement été entrepris par le dernier roi d'Ugarit dont nous possédons à l'heure actuelle des documents et qui portait un nom prestigieux et significatif : Hammourapi. Il a régné dans la seconde moitié du XIII^e s. avant notre ère. Une pièce de sa correspondance avec le roi hittite qui demande un secours au roi d'Ugarit a été retirée des débris d'un four pour la cuisson de tablettes encore rempli de sa dernière fournée, installé dans l'angle sud-ouest de la cour V du palais. Écrasé par les murs du palais qui se sont effondrés dans l'intérieur de la cour, le four faisait partie des Archives Sud-Ouest qui se trouvaient installées dans les locaux voisins »⁹⁰.

84. Margueron 1979, p. 18-20. Dans son étude, J. Gachet-Bizollon arrive à la même conclusion (Gachet 2000, p. 142-143 ; Gachet-Bizollon, dans cet ouvrage).

85. Van Soldt 1991, p. 49 ; Dardaillon dans le catalogue d'exposition : *Le royaume d'Ugarit* 2004, p. 173, n° 162. Au sujet des combats qui se seraient déroulés dans différents secteurs de la cité, voir également Yon 1992, p. 117.

86. Schaeffer 1962a, p. 9-15.

87. Schaeffer 1962a, p. 9.

88. Courtois 1979, col. 1227.

89. Voir en particulier Schaeffer 1955.

90. *Ugaritica* IV, p. XIV.

Parallèlement aux divers aménagements opérés sur l'édifice, celui-ci a subi au cours de son histoire, plusieurs destructions partielles ou complètes, dont la dernière au début du XII^e s. av. J.-C.⁹¹. L'une d'entre elles est mentionnée dans un document antique ; il s'agit d'une lettre de la correspondance diplomatique d'El Amarna, du milieu du XIV^e s., faisant référence à la destruction partielle du palais d'Ougarit⁹².

Les traces de la destruction finale (tremblement de terre et incendie) sont à de nombreuses reprises décrites par le fouilleur. Ainsi, dans « les Archives Sud-Ouest, les textes semblent avoir été rangés sur des étagères le long des murs. Le bâtiment a été gravement endommagé par un évènement (tremblement de terre) qui a causé un incendie ainsi que la chute des murs du premier étage. De nombreux textes réduits en poudre ont été retrouvés parmi les cendres »⁹³.

Nous avons déjà signalé ci-dessus les vases en travertin du secteur des « archives centrales » et les tablettes des « archives Est » brûlées par l'incendie. D'autres secteurs du palais sont concernés : « Après avoir dégagé le puits [de la cour I] sous des déblais atteignant 4 mètres d'épaisseur et composés de pierres écroulées, de terre et de cendres provenant de l'incendie du palais »⁹⁴. « Les piédroits des murs et, à leur base, le dallage sont noircis par le feu de l'incendie dont les cendres forment un matelas atteignant ici par endroit une épaisseur de 50 cm »⁹⁵. Les notes de fouille de 1951 (p. 19) précisent à propos de la cour dallée du palais : « En dégagant la partie nord-ouest de la cour, nous rencontrons sous l'énorme accumulation de pierrailles et blocs, immédiatement sur le pavage, par endroit, une très forte couche de cendres noires ».

Les premiers résultats de l'étude architecturale de J.-C. Margueron et O. Callot confirment que le bâtiment a été construit en plusieurs étapes, mais leurs interprétations ne s'accordent pas forcément avec celles du fouilleur. O. Callot pense que le palais a connu plusieurs destructions, dont celle des environs de 1250 av. J.-C. due à un « séisme de grande ampleur »⁹⁶. J.-C. Margueron précise que certains secteurs de l'édifice ont subi certainement plusieurs incendies et conclut, dans sa présentation du catalogue de l'exposition de Lyon en 2004 : « Il devient donc nécessaire d'établir d'abord une histoire du palais, de façon à pouvoir déterminer l'apparence réelle et le niveau d'utilisation des bâtiments au moment de la destruction finale : il est certain que les sols atteints par la fouille représentent des phases anciennes de l'histoire du palais et non les phases les plus récentes. Pour le moment on peut simplement dire que la fin du palais ne correspond peut-être pas à la date habituellement retenue ni à une destruction par les « Peuples de la mer »⁹⁷.

Comme nous l'avons déjà précisé, ces données sont en cours d'analyse et nous ne disposons pas aujourd'hui d'un canevas chronologique sur lequel nous pourrions nous appuyer pour l'étude du mobilier.

L'étude des objets

L'histoire du bâtiment palatial, qui conditionne l'étude et l'interprétation du mobilier, reste difficile à définir précisément faute d'informations directes. Peu de choses sont notamment connues sur la destruction finale. Le bâtiment a-t-il été partiellement vidé de son mobilier avant celle-ci et par qui ? La pauvreté du matériel, pour certains catégories d'objets, le laisse penser. Quelle fut la durée de l'évènement ? Faut-il compter en jours ou en heures ? Des combats se sont-ils déroulés dans le palais ?

Il est indispensable de replacer, de la manière la plus juste possible, les objets dans leur contexte chrono-stratigraphique. La question des altitudes relatives données par le fouilleur est l'une des difficultés majeures de l'approche. La lecture minutieuse des notes de fouille nous a apporté, dans certains cas, des

91. Sur la fin d'Ougarit, voir Yon 1992.

92. Moran 1987, EA 151 : lettre envoyée par Abimilki de Tyr à Akhéaton.

93. *Ugaritica* IV, p. XV.

94. Schaeffer 1954, p. 20.

95. Schaeffer 1954, p. 21.

96. Callot 2006.

97. Margueron 2004, p. 146.

informations supplémentaires. Ainsi, pour certains points topographiques, la profondeur est donnée par rapport à la surface du tell mais aussi par rapport à une structure voisine (généralement un mur). Nous donnons ci-après quelques exemples pour la campagne de 1951 :

– point topographique 3 (campagne de 1951) : « à 0,45 m bague en bronze et au voisinage fragt couteau fer dans terre grise superficielle, plus haut que sommet mur palais ».

– point topographique 4 (*locus* non numéroté entre pièces 18 à 23) (campagne de 1951) : « couche d'incendie très forte à 1 m 75 sous mur et à 2 m 05 sous niveau actuel ».

– point topographique 14 (dans *locus* 22) (campagne de 1951), correspondant à la découverte d'un objet en ivoire (RS 15.283) : « à 2 m 7 sous mur, à 3 m 28 sous sol actuel ».

Ces données devront être systématiquement prises en compte pour l'étude du contexte de découverte.

L'étude du mobilier, et en particulier celle des joints qui sont réalisés entre divers fragments, peuvent se révéler très intéressantes pour l'analyse des contextes de découverte. Un premier bilan a été donné par W.H. van Soldt pour l'ensemble des archives palatiales et, plus récemment, l'étude a été reprise par S. Lackenbacher. L'étude de R. Hawley, F. Malbran-Labat et C. Roche, dans cet ouvrage, montre les résultats de cette approche à propos des découvertes épigraphiques faites dans le secteur de l'« ex-cour V ». D'autres catégories de matériel apportent également leur lot d'informations. Dans le chapitre de cet ouvrage consacré à la céramique⁹⁸ est fait mention d'un cratère daté de l'Helladique Récent III B⁹⁹ dont six fragments ont été retrouvés. Ils proviennent de différents points topographiques localisés dans le secteur des « archives Sud ». Deux points topographiques sont localisés sur le plan d'*Ugaritica* IV dans le *locus* 69 : 1169 à une profondeur de 1,95 m et 1281 à une profondeur de 3,3 m. Pour ce dernier point, les notes de fouille précisent que la découverte a été faite sous l'escalier. Cette découverte semble montrer que, lors de l'effondrement du bâtiment, une partie des objets conservés à l'étage sont tombés avec l'escalier, certains fragments étant même entraînés sous celui-ci.

Un autre exemple peut être donné dans le domaine de la vaisselle en pierre ; il s'agit de la pyxide en brèche siliceuse (RS 15.530, Damas)¹⁰⁰ mis au jour dans le *locus* 36 du palais¹⁰¹. La panse a été retrouvée au point topographique 92, à une profondeur de 1,4 m, et son couvercle au point topographique 169, à une profondeur de 2,4 m. Les deux points sont distants d'environ 4 m et se situent presque aux deux extrémités nord et sud de la pièce. On peut alors envisager, à titre d'hypothèse, un remplissage homogène du *locus* sur une épaisseur d'au moins un mètre.

Comme le montrent ces exemples, la recherche impose une enquête minutieuse qui permettra de proposer des hypothèses.

ÉTUDE DE CAS : LES « ARCHIVES EST »

Dans le cadre de cette publication préliminaire, nous avons été amenée à faire le bilan des découvertes faites dans différents types de contexte : un aménagement, un *locus*, un ensemble de *loci*. Le premier cas est illustré par l'« ex-four à cuire des tablettes » du *locus* 153¹⁰², le second par l'ensemble des objets mis au jour lors du dégagement de la « salle du trône » (*locus* 71) dans le cadre de l'étude de l'œuf d'autruche peint (RS 16.421)¹⁰³ et le troisième par l'étude du secteur des « archives Est », présenté ici.

98. Cf. Al-Maqdissi, Matoïan, dans cet ouvrage, p. 154.

99. Yon, Karageorghis, Hirschfeld 2000, VK 60 et cat. 431. Six fragments ont été retrouvés dans le *locus* 69 aux points topographiques 1169 (1,95 m), 1281 (3,3 m) et 1182 (2 m).

100. Cf. Icart, Chanut, Matoïan, dans cet ouvrage, p. 182, *pl. XV*, 3.

101. Cf. Matoïan, dans cet ouvrage, p. 206, *fig. 12, pl. XVIII*, 2.

102. Cf. Coquiot, Bouquillon, Leclair, Matoïan, dans cet ouvrage ; Hawley, Malbran-Labat, Roche, dans cet ouvrage et Pardee, dans cet ouvrage.

103. Cf. Matoïan, dans cet ouvrage, p. 101-116.

L'un des axes de recherche porte sur l'étude des concentrations d'objets observées par le fouilleur [notamment dans les *loci* 20 à 32 au sud de la cour II, dans les « magasins » (*loci* 89 et 90), dans les locaux de l'aile nord-est (*loci* 52 à 56) ou encore dans l'« ex-cour V » (*locus* 153) et les pièces alentours] et qui l'ont amené à parler dans certains cas de l'existence de « magasins », de « manufactures » ou d'« ateliers », hypothèses dont certaines ont déjà été mises en cause comme nous l'avons signalé ¹⁰⁴. Il est indispensable de définir la nature de ces ensembles, comme le souligne S. Lackenbacher, dans cet ouvrage, à propos des « archives » car de nombreuses questions restent encore sans réponse. Ce travail nécessite le croisement des données issues de l'exploitation des différentes sources. Il permet de dresser un tableau beaucoup plus précis et exhaustif que celui offert par les publications existantes et montre par ailleurs le caractère lacunaire de la documentation disponible.

Nous souhaitons montrer, dans les lignes qui suivent, l'apport de l'analyse des archives de la mission et des recherches dans les musées pour l'établissement d'un tableau, plus précis que celui donné dans *Ugaritica* IV, des découvertes d'objets (autres que les tablettes) faites dans le secteur des « archives Est » (fig. 12).

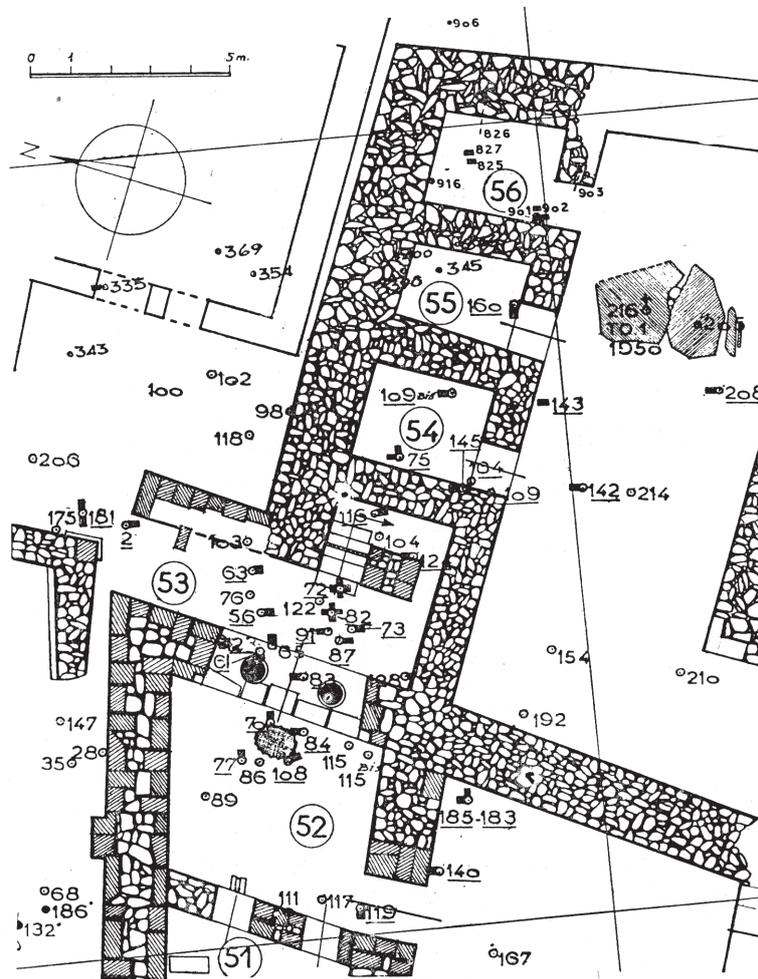


Fig. 12 - Détail du plan du Palais royal d'Ougarit : secteur des « archives Est » (d'après *Ugaritica* IV, p. 70).

104. Cf. note 84.

Nous indiquons notamment les numéros d'inventaire de fouille des objets quand nous les avons identifiés. Pour chaque *locus*, nous indiquons les données fournies par la publication et les informations supplémentaires tirées de notre analyse des archives.

Le locus 52

On peut distinguer :

- les objets cités et illustrés dans *Ugaritica IV* ;
- les objets cités et non illustrés dans *Ugaritica IV* ;
- les objets non cités et non illustrés dans *Ugaritica IV*.

Les objets cités et illustrés dans *Ugaritica IV* (p. 95, fig. 57, 60) sont les suivants :

- point topographique 86 : rasoir en bronze (RS 15.299) ;
- point topographique 111 : tige en bronze avec rivets (RS 15.306) ;
- point topographique 117 : « deux poids » qui sont en fait des cônes percés en chloritite-stéatite dont l'un est décoré de figures gravées (RS 15.206, *pl. X, 4*) et l'autre sans décor (RS 15.207).

Les objets cités et non illustrés dans *Ugaritica IV* (p. 95) sont les suivants :

- point topographique 89 : fragment de petit lingot en plomb (RS 15.291) ;
- point topographique 115 : tête de bovidé en verre (RS 15.240, *pl. I, 3*)¹⁰⁵ ;
- point topographique 115 bis : bloc de « minerai vert » (RS 15.241)¹⁰⁶.
- Au point topographique 108 est associé un nombre important d'objets : des tablettes¹⁰⁷ (cf. la *TEO*) et des objets divers. Dans la publication, on peut lire : « pt. 108 (dans le puisard couvert d'une dalle trouée) : perle en cornaline, fragment de lapis-lazuli, flèche en bronze, patte de lion en ivoire ayant servi de pied à un petit meuble ou coffret, ainsi que tout un jeu de poids en hématite, bronze ou plomb »¹⁰⁸.

La consultation des inventaires fournit des données complémentaires. On a pu identifier les numéros d'inventaire RS de la perle en cornaline (RS 15.418), de la pointe de flèche (RS 15.416), de la patte de lion en ivoire (RS 15.200)¹⁰⁹, des poids (RS 15.226, RS 15.227, RS 15.228, RS 15.229, RS 15.230 et RS 15.231)¹¹⁰, et on découvre que d'autres objets, non mentionnés dans la publication, ont été retrouvés à ce même point topographique.

Les objets non cités dans *Ugaritica IV* et retrouvés au point topographique 108 sont les suivants :

- RS 15.500 : un fragment de rhyton conique peint¹¹¹ ;
- RS 15.419 : une spatule en bronze ;
- RS 15.417 : petite tête d'animal en stéatite.

Dans l'inventaire, la provenance indiquée pour le rhyton est « dans le puisard », alors que pour les autres objets (exception faite des poids), on trouve l'indication « pt 108, avec tablettes incendiées ». Pour trois poids (RS 15.226, RS 15.227, RS 15.228), l'inventaire précise « pt 108 » et pour les trois autres (RS 15.229, RS 15.230 et RS 15.231) : « pt 108, dans puisard ».

105. Voir *infra*.

106. La roche – diabase ou gabbro à grain fin – a été identifiée en mai 2007 par C. Chanut et J.-C. Icart.

107. D'après l'inventaire, ces tablettes ont été retrouvées à une profondeur de 2,70 m. Voir la *TEO* pour la liste des documents.

108. Schaeffer 1962a, p. 95.

109. Cf. Gachet-Bizollon, dans cet ouvrage.

110. Cf. Bordreuil, dans cet ouvrage, *fig. 1, 8, 9, 13, 14*. É. Bordreuil ne prend pas en compte RS 15.228 dans son *corpus*.

111. Cf. Al-Maqdissi, Matoian, dans cet ouvrage, *fig. 17*.

On peut ajouter un dernier objet (RS 15.294) retrouvé « près du point topographique 108 », que nous avons identifié à un pommeau de joug de char ¹¹².

Dans les notes de fouille, au point topographique 108, n'est signalée qu'une partie des objets cités ci-dessus et aucune mention n'est faite du puisard : « pt 108, sur le sol de la pièce à la gargouille, à environ 4 m au Nord-Ouest de la région des lots de tablettes 72 etc., dans la forte couche d'incendie (...) une tablette calcinée par le feu de l'incendie ». Cette couche d'incendie est à 2,35 m sous le mur Sud et à 2,70 m sous le niveau actuel. C. Schaeffer signale ensuite la découverte d'autres tablettes et fragments de tablettes et émet l'hypothèse que ces tablettes puissent, soit provenir du rez-de-chaussée, soit de l'étage effondré. « Ici aussi flèche et perle cornaline incomplète brisée et morceau de lapis lazuli ».

Signalons enfin que le point topographique 1523, indiqué sur le plan général, n'est pas reporté dans les notes de fouille.

Entre le locus 52 et le locus 53

Trois points topographiques (61, 65 et 83) sont associés à la découverte de tablettes. Par ailleurs, le point topographique 123 (à une profondeur de 2,55 m) correspond à la découverte de plusieurs objets. Quatre sont indiqués dans *Ugaritica IV* ; il s'agit de deux poids en hématite (RS 15.224 et RS 15.225) ¹¹³, d'un parallélépipède en pierre verte (RS 15.220) ¹¹⁴ et d'un élément de moule (RS 15.219) ¹¹⁵. Il faut y ajouter également : RS 15.160 ¹¹⁶, un couvercle (?) en granite/granodiorite ¹¹⁷ ; un « cachet non terminé » en chloritite-stéatite (RS 15.161) et trois fragments de vases en travertin (RS 15.221, RS 15.222, RS 15.223).

Le locus 53

Plusieurs points topographiques sont associés à la découverte de tablettes : 65 (profondeur de 0,35 m), 46 (profondeur de 0,45 m), 61 (profondeur de 0,60 m), 72 et 73 (profondeur de 0,70 m), 63 (profondeur de 0,85 m), 82 (profondeur de 1,15 m), 87 (profondeur de 1,40/1,50 m), 83 (profondeur de 1,60 m), 91 (profondeur de 1,80 m), 124 (profondeur de 2,10 m).

Pour les objets, nous pouvons distinguer :

- Les objets cités et illustrés dans *Ugaritica IV* ;
- Les objets cités et non illustrés dans *Ugaritica IV* ;
- Les objets non cités et non illustrés dans *Ugaritica IV* ;
- Les objets découverts aux mêmes points topographiques que des tablettes, non cités dans *Ugaritica IV*.

Les objets cités et illustrés dans *Ugaritica IV* (p. 97, fig. 58 et 61) sont les suivants :

- point topographique 122 : élément de moule (RS 15.316) ;
- point topographique 124 : couvercle à décor peint (RS 15.295) ¹¹⁸ ;

112. Cf. Matoïan, dans cet ouvrage, p. 203, fig. 9.

113. Cf. Bordreuil, dans cet ouvrage, fig. 7, 18.

114. Cf. Icart, Chanut, Matoïan, dans cet ouvrage, pl. VII, 2. La roche est identifiée à l'anorthosite.

115. Schaeffer 1962a, p. 95.

116. Avec erreur, cet objet est indiqué dans *Ugaritica IV* comme provenant du point topographique 122.

117. Cf. Icart, Chanut, Matoïan, dans cet ouvrage, pl. XIII, 1.

118. Icart, Chanut, Matoïan, dans cet ouvrage, pl. IX, 3.

- point topographique 124 : élément d'armure (RS 15.217) ;
- point topographique 124 : « poignées » (RS 15.551 ; RS 15.550A + 15.216).

Les objets cités et non illustrés dans *Ugaritica* IV (p. 97) sont les suivants :

- point topographique 76 : pointe de flèche en bronze ;
- au point topographique 122 (à une profondeur de 2,55 m) correspond : une « agglomération de minuscules perles en pâte de verre, brûlées, destinées à être cousues sur des vêtements (...) ; diverses plaquettes en ivoire, brûlées, dont quelques-unes gravées, provenant de l'incrustation d'un meuble ou coffret ». L'inventaire permet d'identifier les perles au numéro RS 15.310 (*fig. 14*) et les éléments en ivoire à RS 15.312 (ce numéro correspond aussi à d'autres objets, voir ci-dessous). Deux poids sont également mentionnés dans la publication, alors que dans l'inventaire il y en a trois : RS 15.313, RS 15.314, RS 15.315.

Dans les notes de fouilles, le point topographique 122 correspond à : un « nid de perles, poids etc., sur et dans cendres de l'incendie à 2 m 55 ».

Les objets non cités et non illustrés dans *Ugaritica* IV :

- point topographique 104 : plusieurs fragments de vases en céramique mycénienne, conservés dans les collections du Louvre et non cités dans *Ugaritica* IV, ont été retrouvés à ce point (profondeur 1,40 m). Il s'agit de sept fragments de vases à étrier ¹¹⁹, d'un fragment de vase de forme fermée ¹²⁰, d'un fragment de bol caréné ¹²¹ ;

– point topographique 122 : en plus des perles et des ivoires cités ci-dessus, le numéro RS 15.312, conservé à Damas, correspond également à deux fragments de base en piédestal en travertin, un fragment de couvercle (?) en travertin et plusieurs éléments de cuirasse en métal corrodé ;

– point topographique 124 : en plus des trois objets cités dans *Ugaritica* IV (cf. ci-dessus), d'autres découvertes sont enregistrées sous le point topographique 124 (à une profondeur de 2,10 m).

Certaines sont conservées au Musée national de Damas :

- un vase en céramique argileuse à glaçure (RS 15.535A) ;
- trois fragments d'une coupe en gabbro-diorite (RS 15.552 A et B) ;
- une crapaudine en gabbro (?) (RS 15.554) ¹²² ;
- un fragment d'anse de vase en travertin (RS 15.556) ;
- un fragment de vase décoré en travertin (RS 15.553) ;
- un fragment de fuseau en ivoire (RS 15.218) ;
- un bloc de « bleu égyptien » (RS 15.535 B).

D'autres sont conservées dans les collections du Louvre :

- trois petits blocs de « bleu égyptien » (AO 30748 et AO 30749) ;
- un petit bloc de verre (84 AO 529).

Les objets découverts aux mêmes points topographiques que des tablettes, non cités dans *Ugaritica* IV, sont les suivants :

- RS 15.28 : fragment de vase à étrier mycénien, points topographiques 72-73 (profondeur de 0,70 m) ;
- RS 15.29 : tesson à décor strié, points topographiques 72-73 (profondeur de 0,70 m) ;
- RS 15.61 : gourde lenticulaire en travertin, point topographique 82 (profondeur de 1,05 m) ;
- RS 15.60 : vase à étrier presque complet, point topographique 82 (profondeur de 1,15 m) ¹²³ ;
- RS 15.68 : base de vase en travertin point topographique 87 (profondeur de 1,40 m) ;

119. Yon, Karageorghis, Hirschfeld 2000, cat. 156, 179, 180, 186, 237, 249, 255.

120. Yon, Karageorghis, Hirschfeld 2000, cat. 336.

121. Yon, Karageorghis, Hirschfeld 2000, cat. 468.

122. Icart, Chanut, Matoian, dans cet ouvrage, *pl. XII*, 2.

123. Cf. Al-Maqdissi, Matoian, dans cet ouvrage, p. 147-148 et *fig. 22a*.

- RS 15.69 : vase à étrier mycénien, point topographique 87 (profondeur de 1,40/1,50 m)¹²⁴ ;
- RS 15.536 : base de cratère mycénien, point topographique 91 (profondeur de 2,55 m)¹²⁵.

Le locus 54

Deux objets sont cités dans *Ugaritica* IV :

- point topographique 109 bis : deux fragments d'une feuille d'or (RS 15.292) ;
- point topographique 109 bis : perle d'ambre (RS 15.560).

Un troisième point topographique (164) indiqué sur le plan correspond à la découverte d'une « feuille en or ».

Le locus 55

Quatre objets sont mentionnés dans *Ugaritica* IV (p. 97) dont un est illustré (fig. 61) :

- point topographique 345 : fragment de plaquette en lapis-lazuli ;
- point topographique 398 : petite lamelle en or et tige brulée en ivoire ;
- point topographique 400 : fragment de tôle de bronze (casque ?) (RS 16.224 ?) ;
- point topographique 1524 : applique ou élément d'incrustation en pierre rose (RS 18.255).

Le locus 56

Sur le plan de détail de la fig. 56 (p. 70) d'*Ugaritica* IV sont indiqués sept points topographiques : 825, 826, 827, 901, 902, 903, 916. Bien que seuls quatre soient associés au symbole de la tablette, six correspondent à des découvertes de tablettes. Seul le point topographique 826 correspond à la découverte d'un vase en céramique (RS 17.220). Sur le plan général du palais, ces points topographiques n'apparaissent pas ; seuls sont indiqués deux points : 1521 et 1522, qui ne sont pas reportés dans les notes de fouille.

Premier bilan de l'étude du matériel des « archives Est »

Ce premier bilan montre que le nombre d'objets mis au jour dans le secteur des « archives Est » est beaucoup plus élevé que celui fourni par les rapports préliminaires et que ce matériel est d'une grande diversité, typologique et technique. Ce constat permet de nuancer fortement les propos de C. Schaeffer selon lequel le « mélange de tablettes, de pièces ou d'outils d'orfèvres ou de bijoutiers, et d'armes, est, en effet, exclusif d'autres catégories de trouvailles » dans le secteur des « archives Est », comme dans celui des « archives Sud » et des « archives Sud-ouest »¹²⁶.

Notre étude montre que la « spécificité » du matériel du secteur des « archives Est », telle qu'elle est définie par C. Schaeffer, est à revoir. Au contraire de ce qu'écrit le fouilleur, d'autres catégories d'objets ont été retrouvées. On retiendra notamment les nombreux fragments de vases en pierre (travertin, calcaire, gabbro-diorite, granodiorite) et en céramique (céramique glaçurée, céramique peinte, céramique mycénienne). Si C. Schaeffer signale quelques vases en pierre, il ne fait aucune mention des récipients en céramique ; le répertoire de la céramique mycénienne n'est pourtant pas négligeable. On retiendra aussi des poids, des éléments de meubles (en ivoire, en verre), un pommeau de char en travertin.

124. Cf. Al-Maqdissi, Matoïan, dans cet ouvrage, p. 146-149.

125. Cf. Al-Maqdissi, Matoïan, dans cet ouvrage, p. 149 et fig. 23.

126. Cf. ci-dessus le paragraphe « Le bâtiment et le contexte chrono-stratigraphique » et note 61.

Plusieurs autres constatations méritent d'être soulignées :

- peu d'« armes » proviennent de ce secteur : seules deux pointes de flèche sont signalées. Par contre, des éléments de cuirasse ont été retrouvés en plusieurs endroits ;
- peu d'outils sont mentionnés : un rasoir et une spatule en bronze ;
- les découvertes sont pour la plupart des objets finis et non des objets en cours de façonnage comme on s'attendrait à en trouver dans le contexte d'ateliers ;
- nous n'avons identifié qu'un seul objet qui semble être en cours de réalisation. Il s'agit d'un cachet (RS 15.161), en chloritite-stéatite, de forme presque carrée avec une protubérance sur une face (2,06 x 2,17 cm ; ép. 1,21 cm). Sur la face plate, on observe la délimitation d'une zone centrale ;
- les objets associables à un éventuel « atelier d'orfèvrerie » – si l'on retient l'interprétation du fouilleur – pourraient être les deux éléments de moules et les quatre fragments de feuille d'or ;
- les objets associables à un « bijoutier » travaillant éventuellement dans ce secteur – si l'on retient l'interprétation du fouilleur – pourraient être les nombreuses perles en matières vitreuses et les deux perles en cornaline ou en ambre ;
- à côté des objets manufacturés, on observe des blocs de matières brutes. Les matériaux reconnus sont de natures très variées : quatre petits blocs de « bleu égyptien », un petit bloc de verre, un « fragment de petit lingot en plomb » et un important bloc de diabase (ou gabbro à grain fin), qui pèserait, d'après les inventaires, 30 kg.

Notre analyse critique de la documentation nous amène à remettre en cause les hypothèses du fouilleur fondées sur une vision de la situation qui nous semble partielle. Les données disponibles ne permettent pas, en l'état, de conclure à l'existence d'« ateliers » dans ce secteur du Palais royal.

D'autres dimensions peuvent être abordées dans le cadre d'une telle étude comme le montre la recherche d'É. Bordreuil (dans ce volume) qui tente de mettre en rapport les poids et le contenu des textes découverts au même endroit. Cette approche devra être entreprise pour l'ensemble du matériel.

LES SPÉCIFICITÉS DU MOBILIER PALATIAL

Le caractère singulier du mobilier du Palais royal a déjà été souligné pour certaines catégories d'objets, qu'il s'agisse de la nature même de ces objets ou des matériaux utilisés. Cet axe de recherche a apporté des résultats nouveaux dont certains sont développés ci-après et d'autres dans plusieurs contributions de cet ouvrage.

Les objets inscrits

En plus des nombreuses tablettes découvertes dans l'édifice palatial¹²⁷, il faut souligner le nombre élevé des pièces inscrites (inscriptions en cunéiformes, en hiéroglyphes égyptiens ou en hiéroglyphes hittites) :

- des modèles de foies divinatoires en ivoire inscrits¹²⁸ ;
- un poids inscrit¹²⁹ ;

127. Cf. Lackenbacher, dans cet ouvrage.

128. Gachet, Pardee 2001.

129. Poids inscrit du chiffre 10 (RS 15.220) : Schaeffer 1962a, fig. 60 : E, p. 95 (cf. Bordreuil, dans cet ouvrage, fig. 1). On peut aussi signaler un poids inscrit découvert lors de la fouille de la place au sud du Palais royal : Schaeffer 1962a, p. 119, fig. 80.

– un élément de moule à bijoux avec signes cunéiformes ¹³⁰ ;
 – dans le domaine de la glyptique, on retiendra le sceau de Mursili II ¹³¹, un des rares cachets avec une inscription en hiéroglyphes hittites retrouvés à Ougarit ¹³², ainsi que deux sceaux-cylindres portant une inscription en cunéiformes alphabétiques. Sur un *corpus* d'environ 750 sceaux-cylindres datés du Bronze récent mis au jour à Ougarit et à Minet el-Beida, seule une quarantaine provient du Palais royal ou de ses abords. Parmi ces derniers, seuls deux spécimens sont inscrits ¹³³ ; ils représentent un quart des sceaux inscrits d'Ougarit ¹³⁴ ;

– un scarabée dit de mariage d'Amenhotep III et Tiya ¹³⁵ ;

– la vaisselle en travertin (« albâtre ») aux noms de pharaons du Nouvel Empire. Cette catégorie a été remarquée par le fouilleur dès les premières recherches menées dans le secteur nord-ouest du tell avant la Seconde Guerre Mondiale. Le rapport publié en 1939 dans *Syria* fait état de la découverte, dans la zone palatiale (mais à l'extérieur du palais proprement dit) d'un fragment de jarre avec les cartouches de Ramsès II ¹³⁶. Dans celui de 1953, le fouilleur signale que : « La découverte à Ras Shamra, parmi les ruines du palais de plusieurs vases d'apparat en albâtre marqués du cartouche de Ramsès II, indique qu'Ougarit avait repris sa traditionnelle alliance avec l'Égypte dès que la pression hittite diminuait, probablement, aussitôt après la signature du traité d'alliance égypto-hittite » ¹³⁷.

Le fouilleur leur consacre un court chapitre dans *Ugaritica* III ¹³⁸. L'ensemble de cette vaisselle n'ayant pas fait l'objet d'une étude récente, les attributions indiquées par le fouilleur ont été reprises dans les publications postérieures ¹³⁹. Cependant, l'analyse de cette documentation, réalisée récemment par B. Lagarce (dans cet ouvrage), confirme certaines attributions, mais en corrige d'autres. Ainsi, il semblerait qu'aucun vase inscrit au nom de Thoutmosis III ne fasse partie du matériel du Palais royal et qu'il n'y ait aucune mention ni d'Amenhotep II, ni de Néfertiti.

Si le nombre important de vases inscrits aux noms de pharaons caractérise la zone palatiale, d'autres édifices en ont livrés. Des vases au cartouche de Ramsès II ont été retrouvés dans la maison dite aux albâtres ¹⁴⁰ et dans l'une des tombes du Palais Sud ou maison dite de Yabninou ¹⁴¹. Nos recherches ont par ailleurs permis d'attribuer un vase avec le cartouche de Horemheb à l'un des édifices du quartier résidentiel (la maison dite de Rashapabu) ¹⁴².

130. RS 15.219, point topographique 123. Moule destiné à fabriquer un pendentif à décor végétal. Une de ses tranches présente trois signes cunéiformes (?) gravés en creux. Schaeffer 1962, fig. 61 : K, p. 95 (les signes ne sont ni décrits ni illustrés). M. Yon dans le catalogue d'exposition : *Syrie, mémoire et civilisation* 1993, n° 188. Cet objet n'est pas répertorié dans la *TEO*.

131. Ce sceau (RS 14.202, Damas) a été retrouvé dans la cour I au point topographique 258 (à une profondeur de 3,65 m) : voir Schaeffer 1956, p. 87-93 ; Güterbock 1956 ; Salvini 1990. Les inventaires indiquent qu'un fragment de bague en or (RS 14.210, Damas 3878) (D. 2,15 cm ; la 0,23 cm ; ép. 0,12 cm) fut également découvert avec le sceau.

132. Pour les pièces publiées : Schaeffer 1937, p. 145 ; Forrer 1937 ; Schaeffer 1956, p. 55-56 et 63-64, fig. 88 et 89 ; Masson 1975 ; Mora 1987.

133. Amiet 1992, n° 449 et 450. L'une des deux pièces est le sceau du « comptable en chef des gardes du roi qui habitent le périmètre du palais et la porte du palais ».

134. Amiet, Bordreuil 1990.

135. Cf. note 42.

136. Schaeffer 1939, p. 288, fig. 10 = RS 11.848 + 869, pt 2443.

137. Schaeffer 1953, p. 132.

138. Schaeffer 1954, p. 41, 1956, p. 164-168.

139. *TEO* ; Caubet 1991, p. 213-214 ; Caubet, Yon 2006, p. 89 (pour le vase RS 15.205 attribué à Aménophis II).

140. Contenson *et al.* 1974, p. 17-18, fig. 4.

141. Courtois 1990, p. 140.

142. L'objet est inventorié sous les numéros RS 17.420 et 17.421 (Damas 4467), retrouvés aux points topographiques 635 et 961. Il s'agit très probablement de RS 17.[477] indiqué dans la *TEO* d'après une lettre de J. Vandier. Voir ci-dessus p. 33.

Les matériaux précieux

L'emploi de matériaux précieux et rares doit également être souligné. Les travaux menés par A. Caubet et F. Poplin ont montré, il y a maintenant vingt ans, que les objets en ivoire du Palais royal sont réalisés dans de l'ivoire d'éléphant, alors que les objets retrouvés dans d'autres contextes sont en ivoire d'hippopotame, matériau plus commun à l'époque ¹⁴³.

Les recherches récentes apportent de nouvelles données :

– l'étude d'E. Vila, dans cet ouvrage, montre la trouvaille, aux abords immédiats du palais, d'un lot exceptionnel de dents d'animaux sauvages (ours et sangliers) ;

– l'étude faite par C. Chanut et J.-C. Icart des objets en pierre conservés au Musée national de Damas révèle l'emploi de roches, rares et précieuses, rarement attestées dans des contextes extérieurs au palais. Dans le domaine de la vaisselle, nous pouvons citer le calcaire corallien ¹⁴⁴ (fig. 13), la brèche siliceuse, la diorite ¹⁴⁵ ;

– notre étude, dans cet ouvrage, des objets en calcédoines rubanées montrent que ces roches semblent posséder une forte connotation palatiale ¹⁴⁶ ;

– dans le domaine des matériaux vitreux, on observe que certaines techniques sont privilégiées au sein du matériel de l'édifice palatial, comme le verre marbré et les « faïences » monochromes bleu-gris (voir *infra*) ;

– enfin, pour le domaine de la métallurgie, E. Dardaillon souligne, dans cet ouvrage, le caractère exceptionnel des techniques décoratives mises en œuvre sur la célèbre tête en ivoire du palais.

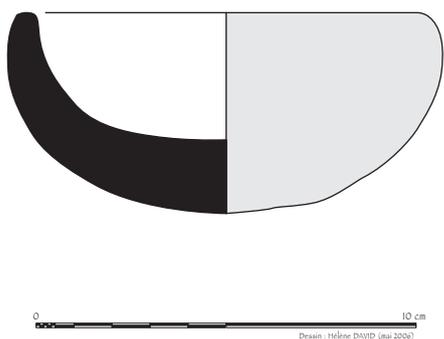


Fig. 13 - Bol en calcaire corallien (RS 15.148 + RS 15.242, Damas 4162), Palais royal d'Ougarit (dessin H. David).

Des objets uniques et originaux

La fouille du Palais royal a livré un nombre non négligeable d'objets remarquables – par leur forme, leur matière, leur technique de mise en forme, leur iconographie – qui ne sont pas attestés dans les autres quartiers de l'agglomération. Ce caractère exceptionnel est renforcé pour certains par le fait qu'ils sont uniques à Ougarit. Sans vouloir donner ici une liste exhaustive, nous souhaitons indiquer les pièces les plus notables présentées dans cet ouvrage :

- les ivoires de la cour III ;
- les modèles de foies divinatoires en ivoire ;

143. Caubet, Poplin 1987.

144. Cf. Icart, Chanut, Matoïan, dans cet ouvrage, *pl.VIII, 1*.

145. Cf. Icart, Chanut, Matoïan, dans cet ouvrage.

146. Cf. Matoïan, dans cet ouvrage, p. 191-213.

- le vase dit de Niqmaddu (*pl. I, 1*) ;
- le sceau de Mursili II ;
- la tête de bovidé en verre marbré (*infra et pl. I, 3*) ;
- le poids en forme de tête de Bès (*pl. I, 2*) ;
- les pyxides en agate et en brèche siliceuse ¹⁴⁷ ;
- le médaillon en agate à décor astral ¹⁴⁸ ;
- les « yeux » en agate ¹⁴⁹ ;
- l'œuf d'autruche peint ¹⁵⁰ ;
- la vaisselle zoomorphe en basalte ¹⁵¹ ;
- la vaisselle en bronze de grandes dimensions (*infra fig. 18, 19*) ;
- l'épée de l'« ex-cour V » ¹⁵² ;
- les meubles plaqués d'or et incrustés de lapis-lazuli et de verre ;
- les objets égyptiens les plus anciens de la cité (voir *infra*), antérieurs à la perle en cornaline au nom de Sésostris I mise au jour sur l'Acropole, qui reste le document en hiéroglyphes égyptiens le plus ancien d'Ougarit.

Ce court répertoire, qui comprend un certain nombre d'objets inédits jusqu'à présent, montre la diversité du mobilier palatial.

L'armement

Le *corpus* des objets mis au jour dans l'édifice palatial comprend un nombre très important de pièces liées à l'armement comme nous l'avons indiqué précédemment ¹⁵³. C. Schaeffer note que les objets les plus fréquents recueillis parmi les ruines du palais sont les flèches et les éléments d'armure ¹⁵⁴.

Le *corpus* peut être divisé en deux ensembles : d'une part des éléments de cuirasse en bronze et d'autre part des armes. Les pointes de flèche en bronze et les « balles de fronde » sont de loin les témoins les plus nombreux. La lecture des inventaires ne démentit pas les écrits du fouilleur. Ainsi, pour les campagnes de 1951 et de 1952, nous avons répertorié environ deux cents pointes de flèche. Il sera par contre difficile d'établir l'inventaire des « balles de fronde » dans la mesure où ces objets ne semblent pas avoir été conservés (voir *supra*). Quelques armes, appartenant à d'autres types, sont également mentionnées comme provenant du palais même ou de ses abords : épée ¹⁵⁵, poignard, hache plate, hache à douille, pointe de lance ¹⁵⁶, masse d'armes.

D'après nos premières recherches, les objets pouvant être associés aux chars sont rares alors que la présence de chars dans le palais est bien attestée dans les textes. Les seuls témoins archéologiques mis au jour dans le palais sont, en l'état actuel des recherches, trois pommeaux en travertin, identifiés à des « pommeaux de joug de char » ¹⁵⁷.

147. Cf. Matoïan, dans cet ouvrage, p. 206-207, *pl. XVIII, 2, 3*.

148. Cf. Matoïan, dans cet ouvrage, p. 199-200, *pl. XVII, 6*.

149. Cf. Matoïan, dans cet ouvrage, p. 196-197, *pl. XVII, 1*.

150. Cf. Matoïan, dans cet ouvrage, p. 99-115, *fig. 1*.

151. Cf. Icart, Chanut, Matoïan, dans cet ouvrage, p. 165-166, *pl. VII, 4, 5*.

152. RS 18.14 : Schaeffer 1956a, p. 172, *fig. 124 : 5* ; Schaeffer 1956b, p. 277-278, *pl. X*.

153. L'étude de l'armement sera effectué dans le second volet du programme de recherche sur le mobilier du complexe palatial d'Ougarit.

154. Schaeffer 1954, p. 21 ; Schaeffer 1957, p. 49.

155. Cf. note 152 et voir aussi *infra*.

156. Schaeffer 1956b, p. 276-279.

157. Cf. Matoïan, dans cet ouvrage, p. 203.

Le cas des matériaux vitreux

Au sein du *corpus* des objets en matières vitreuses mis au jour sur le site de Ras Shamra, deux ensembles se révèlent particulièrement intéressants dans le cadre de notre étude du Palais royal : ceux du verre et de la « faïence », le « bleu égyptien » et la céramique argileuse à glaçure n'étant attestés que par quelques spécimens.

Le verre

Environ un tiers du *corpus* des objets en verre d'Ougarit (un millier de pièces), caractérisé par sa diversité typologique, provient du palais. La découverte la plus importante d'un point de vue numérique est l'ensemble de trois cents perles en verre du *locus* 53, localisé dans le secteur nord-est de l'édifice (voir *supra*). Ces perles sont de formes géométriques simples (annulaires, globulaires, globulaires dissymétriques, globulaires aplaties) et le matériau dont elles sont constituées est aujourd'hui très altéré (*fig. 14*)¹⁵⁸.

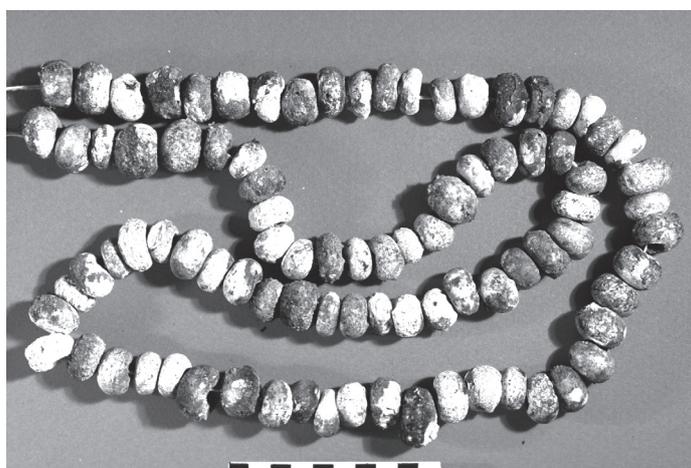


Fig. 14 - Perles en verre (RS 15.310, Damas), Palais royal d'Ougarit (cliché V. Matoïan).

Quelques trouvailles isolées méritent également d'être signalées, comme un fragment de grande perle tubulaire à décor de filets¹⁵⁹ provenant de la salle dite « du trône »¹⁶⁰ et une perle d'espacement¹⁶¹ retrouvée dans le *locus* 1¹⁶². Plusieurs perles d'espacement en verre ont été découvertes à Ougarit. Ces spécimens s'inscrivent parfaitement dans l'ensemble des perles d'espacement en verre bleu moulé retrouvées en Iran, en Mésopotamie, en Syrie-Palestine, en Grèce et en Égypte dans des contextes du Bronze récent¹⁶³. L'exemplaire du palais se distingue par un décor de motif de « gerbe »¹⁶⁴, type de décoration proche de modèles retrouvés en Mésopotamie (à Nuzi) et au Levant (Tell Abu Hawam et Megiddo)¹⁶⁵.

La fouille du Palais royal a également livré des pièces en verre exceptionnelles : un élément de statuaire et des éléments d'incrustation en verre bleu moulé.

158. Matoïan 2000a, cat. verre 94-117, 183-257, 371-422 et 505-654 : RS 15.310, point topographique 122.

159. Matoïan 2000a, cat. verre 63 : RS 18.278, point topographique 1357.

160. Cf. interprétation de J.-C. Margueron (1995b) = *locus* 71 de C. Schaeffer.

161. Matoïan 2000a, cat. verre 882 : RS 13.40, point topographique 19 ; Matoïan 2000b, p. 38-39, fig. 27.

162. Dans sa partie méridionale correspondant au *locus* 1 bis dans la nouvelle numérotation établie par J.-C. Margueron et O. Callot.

163. Matoïan 2000a, p. 371-372.

164. Une autre perle d'Ougarit, provenant du secteur au nord-ouest de ce bâtiment, présente un décor similaire (Matoïan 2000b, p. 38, fig. 26).

165. Aux références données dans Matoïan 2000b, il convient d'ajouter : Spaer 2001, p. 58-59.

Dans le *locus* 52, localisé dans le secteur nord-est du palais, a été retrouvé un objet en verre polychrome remarquable par sa forme et sa technique. Il s'agit d'une pièce en forme de tête de bovidé d'assez grandes dimensions (*pl. I, 3*), qui constituait peut-être un élément de statue ou de meuble. Nous avons déjà présenté cet objet ¹⁶⁶ et émis l'hypothèse que sa matière, d'aspect marbré, permettait d'établir des rapprochements avec une série restreinte de perles, de vases et de briques fabriqués dans un matériau vitreux d'aspect marbré, provenant pour l'essentiel de Mésopotamie (Tell Brak, Nuzi) et du Khuzistan (Suse). L'étude en laboratoire de la tête d'animal d'Ougarit serait indispensable afin de caractériser sa matière. Le caractère original de l'objet permet d'envisager une production locale ainsi que cela a déjà été proposé ; cependant, rien n'empêche de supposer une provenance orientale et d'imaginer que cet objet tout à fait exceptionnel faisait partie du cortège des cadeaux diplomatiques accompagnant une ambassade et qu'il fut offert au roi ou à l'un des membres de son entourage, comme tendrait à le conforter le lieu de sa découverte.

Nous avons déjà signalé par ailleurs ¹⁶⁷ une série de pièces en verre bleu moulé provenant du palais (*locus* 37 proche de la cour III et *locus* 45 jouxtant le jardin) ou de ses abords (au nord-est ou à l'est), pièces interprétées comme des éléments d'incrustation destinés originellement à l'ornementation du mobilier. Nous avons alors répertorié des pièces en forme de baguettes fusiformes, d'autres en forme de boucles (*fig. 15b*) ainsi qu'une plaquette rectangulaire incomplète, une baguette rectangulaire dont l'une des extrémités est courbe ainsi qu'un fragment d'arc. Des recherches récentes au Musée national de Damas nous ont permis d'identifier deux nouveaux éléments d'incrustation en forme de pétales (*fig. 15a*), type également attesté à Lachish au Levant méridional ¹⁶⁸. Ces pièces viennent compléter le dossier des attestations archéologiques de meubles composites mêlant des matériaux de différentes couleurs, connues à Ougarit ¹⁶⁹.

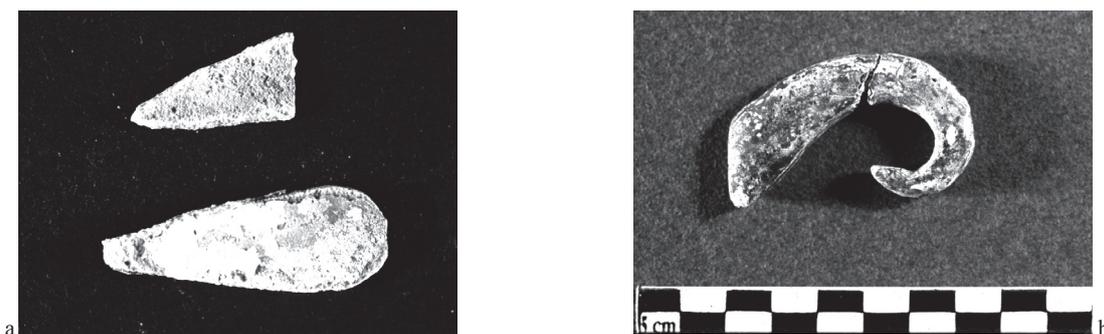


Fig. 15 - Éléments décoratifs en verre en forme de pétales, Palais royal d'Ougarit (cliché V. Matoïan).

Les objets en « faïence »

Les objets en « faïence » mis au jour dans le Palais royal sont encore plus nombreux que ceux en verre. Le *corpus* comprend notamment plusieurs « ensembles » constitués chacun de plusieurs centaines, voire milliers de perles en « faïence » de différentes couleurs. Ces perles sont majoritairement de petites dimensions, de forme annulaire, discoïdale et discoïdale crénelée ; quelques spécimens en forme de rosace sont également attestés ¹⁷⁰.

Ces « ensembles », dont la nature reste en grande partie énigmatique, proviennent de différents lieux : grande cour dallée ou cour I (RS 15.506) ; *locus* 62 (RS 28.48, point topographique 352), *locus* 63 (RS 16.72, point topographique 241), *locus* 68 (RS 17.170, point topographique 1220). Le fouilleur donne parfois

166. Matoïan 2000a, cat. verre 959 ; Matoïan 2000b, p. 32, fig. 9, photographie couleur 2.

167. Matoïan 2000a, cat. verre 941-954 ; Matoïan 2000b, p. 33-36 ; Matoïan 2000 ; Matoïan à paraître (a) ; Matoïan, Bouquillon 2006.

168. Tufnell *et al.* 1940, pl. XXIV : 85.

169. Voir *infra* et Icart, Chanut, Matoïan, dans cet ouvrage, p. 178-179 (pour les incrustations en lapis-lazuli).

170. Matoïan 2000a.

des précisions ; nous savons ainsi que l'ensemble RS 17.170 a été retrouvé sur le sol, avec des tablettes. Dans d'autres cas, les informations sont vagues, comme pour l'« ensemble » RS 16.230 qui provient de la « région est » du palais, sans aucune indication supplémentaire. Les nettoyages réalisés récemment à l'occasion du programme d'étude architecturale ont permis la découverte d'un nouvel « ensemble »¹⁷¹ dans le *locus* 48 (secteur nord de l'édifice).

C. Schaeffer signalait aussi, dans son rapport publié en 1954, « la présence dans certaines pièces du palais de grandes jarres contenant des milliers de minuscules perles discoïdes en cornaline, lapis, ou en faïence bleu azur imitant le lapis-lazuli, destinées à être cousues sur les vêtements dont le roi gratifiait ses sujets ou ses dignitaires »¹⁷². Si nos recherches ont permis d'identifier dans les musées du Louvre et de Damas plusieurs milliers de perles annulaires en « faïence » de différentes couleurs, les inventaires des trouvailles des campagnes de 1951, 1952 et 1953 ne fournissent malheureusement aucune donnée sur les jarres signalées par le fouilleur¹⁷³.

Le mobilier du Palais royal comprend d'autres objets en « faïence » de types très variés. Nous retiendrons notamment le nombre élevé de pièces de style égyptien ou encore l'existence de formes rares, voire uniques. Les pièces de style égyptien relèvent de différentes catégories typologiques. Nous avons répertorié plusieurs vases parmi lesquels une coupe hémisphérique à décor nilotique, un calice et un gobelet lotiformes, une patère¹⁷⁴ ou encore un vase en forme de cucurbitacée (*fig. 16*). Ce dernier provient du *locus* 46 localisé dans le secteur nord-est du palais¹⁷⁵. La forme de ce vase n'est attestée dans le répertoire d'Ougarit que par deux spécimens incomplets ; l'autre exemplaire appartient au mobilier funéraire de la tombe de la maison dite de Patili dans la tranchée Sud-acropole¹⁷⁶. Les deux pièces sont recouvertes d'une glaçure bleue ou verte et présentent un décor de lignes noires évoquant l'épiderme du végétal. La plupart des parallèles connus provient d'Égypte (retrouvés dans des tombes à Gurob et à Sedment¹⁷⁷), mais il convient également de signaler un objet similaire et de dimensions comparables découvert dans une tombe d'Enkomi¹⁷⁸.

Le mobilier du palais comprend également des objets de dimensions plus modestes tels une pièce en forme de goutte décorée du signe *néfer* retrouvée dans le *locus* 80 au sud-ouest du palais¹⁷⁹ et deux pendentifs incomplets en forme de grappe de raisins, en « faïence » monochrome bleu-gris (*pl. II, 1*)¹⁸⁰ découverts dans l'« ex-cour VI », maintenant dénommée « salle 132 » par J.-C. Margueron¹⁸¹. Ce dernier type est illustré à Ougarit par trois autres spécimens (un spécimen provenant de la Tranchée Ville sud et les deux autres de Minet el-Beida). La technique¹⁸² et le style¹⁸³ de ces objets permettent de proposer de manière raisonnable l'hypothèse d'une origine égyptienne.

171. RS 98.28 : 74 perles annulaires en « faïence » (Matoïan 2000a, cat. faïence 9312-9385).

172. Schaeffer 1954, p. 25.

173. Cf. Al-Maqdissi, Matoïan, dans cet ouvrage.

174. Matoïan 2000a.

175. Matoïan 2000a, cat. faïence 17751 : RS 18.253 et p. 202.

176. Matoïan 2000a, cat. faïence 17752.

177. Catalogue d'exposition : *Egypt's Golden Age*, p. 115, n° 102.

178. Lagarce 1986, p. 140.

179. RS 19.223 : l'objet est façonné dans une pâte siliceuse jaune. Schaeffer 1962, p. 99 et p. 76, fig. 62 : F ; Matoïan 2000a, cat. faïence 17326.

180. Matoïan 2000a, cat. faïence 17315-17316.

181. Margueron 1995b, p. 189-190.

182. Ces objets sont recouverts d'une glaçure bleu-gris, qui repose sur un corps siliceux de même couleur. Les analyses en laboratoire de deux pièces ont montré que la coloration est obtenue grâce à l'ajout d'oxyde de cobalt dont l'origine est à rechercher dans les oasis du désert égyptien (Caubet, Kaczmarczyk 1987, p. 50 ; Bouquillon, Matoïan 2007).

183. Références pour les comparaisons en Égypte : Petrie 1894, pl. XIX, n° 441 à 443 et 446 à 448 ; Catalogue d'exposition : *Egypt's Golden Age*, p. 42, n° 12. – Un objet similaire provient de Tell Abu Hawam (Hamilton 1935, p. 65, n° 424, pl. XXXIX : 2 ; Balensi 1980, p. 130, n° 424. La technique est différente : le corps blanc et la glaçure bleu pâle.

Les deux spécimens du palais ont été mis au jour dans un espace aujourd'hui interprété par J.-C. Margueron comme une « salle de réception ou des banquets », comprenant une partie surélevée destinée au roi. Faisaient-ils partie du décor de cet espace destiné à recevoir les hôtes du souverain ?



Fig. 16 - Fragment de vase en « faïence » en forme de cucurbitacée (RS 18.253, Damas), L. 7,33 cm, Palais royal d'Ougarit (cliché V. Matoïan).

Quarante fines plaquettes en « faïence » monochrome gris-bleu méritent également d'être signalées¹⁸⁴. Elles ont été retrouvées dans la partie occidentale de la « cour III » (espace 146 pour J.-C. Margueron et O. Callot)¹⁸⁵. Bien que nous n'ayons retrouvé aucun parallèle précis¹⁸⁶, nous pensons qu'il peut s'agir de pièces destinées à être plaquées ou incrustées sur des éléments de mobilier, ce que semble confirmer leur découverte dans le secteur d'où provient la majeure partie du mobilier en ivoire¹⁸⁷.

Un rapprochement entre cette découverte et le contenu d'un document récemment découvert à Ougarit, dans la maison dite d'Ourtenou, peut à notre avis être envisagé. Il s'agit d'une lettre envoyée par la chancellerie égyptienne au roi d'Ougarit, au temps du pharaon Merneptah, dans laquelle il est fait mention de « 500 plaques de pierre blanche, 300 plaques de lapis-lazuli artificiel et 200 plaques de cornaline, ou de pierre rouge »¹⁸⁸. S. Lackenbacher pense à des plaques décoratives incrustées sur du mobilier d'ébène, ce matériau faisant également partie des cadeaux envoyés par l'Égypte et cités dans ce courrier. D'après le contenu de la lettre, ce matériel aurait été destiné au réaménagement d'un lieu saint, peut-être le temple de Baal. Cependant, S. Lackenbacher émet l'hypothèse d'un mobilier d'ébène incrusté destiné au palais¹⁸⁹. La couleur gris-bleu des plaquettes de « faïence » découvertes dans le palais permet un rapprochement avec le lapis-lazuli artificiel cité dans le document¹⁹⁰.

La « faïence » monochrome bleu-gris représente une série bien distincte au sein du corpus des objets en « faïence » d'Ougarit. Il est intéressant de souligner qu'un grand nombre d'objets fabriqués dans cette technique proviennent du Palais royal.

184. Matoïan 2000a, cat. Faïence 17583-17622. Leur longueur est pour la plupart de 1,3 ou 1,4 cm et leur épaisseur de 0,1 cm.

185. Au point topographique 302 bis, localisé au sud du point 302.

186. Nos recherches ne nous ont pas permis d'identifier d'éléments strictement identiques, ni dans le matériel égyptien du Nouvel Empire, ni dans le matériel proche-oriental. – Les pièces d'Ougarit font toutefois penser aux nombreuses « plaquettes en pâte blanchâtre recouvertes d'émail bleu » retrouvées dans les hypogées princiers du Bronze moyen de Byblos (Montet 1928, n° 726-830 ; Chéhab 1937, p. 15, n° 61, fig. 10).

187. C. Schaeffer avait, quant à lui, émis l'hypothèse d'éléments en rapport avec une « boîte pour jouer » (inventaire d'enregistrement des trouvailles de la mission de 1952, RS 16.412).

188. Lackenbacher 1995, p. 80, 2001.

189. Lackenbacher 1995, p. 81, 2001.

190. L'analyse en laboratoire de ces objets est prévue car elle serait susceptible d'apporter des éléments discriminants quant à leur origine. En effet, si le colorant employé est un oxyde de cobalt dont l'origine est égyptienne (Kaczmarczyk 1986), on pourrait alors assigner une provenance semblable aux plaquettes.

Le mobilier du Palais royal comprend aussi un certain nombre d'objets en « faïence » de formes peu communes. Nous avons déjà présenté le « pommeau » en « faïence » mis au jour dans l'« ex-four aux tablettes »¹⁹¹ ; plusieurs autres pièces sont inédites. On peut noter entre autres un rhyton incomplet qui conserve des éléments d'un décor figuratif exceptionnel¹⁹², provenant de la pièce 6, ainsi qu'une boîte semi-cylindrique à compartiments¹⁹³, découverte dans la cour I (*pl. II, 2*). Cette dernière forme est rare à Ougarit¹⁹⁴. Il s'agit d'un récipient à fond plat, de faible hauteur (environ 2,5 cm), dont l'intérieur est divisé en trois compartiments de forme sub-triangulaire, d'égale contenance. La paroi extérieure du vase est décorée de trois bandes horizontales parallèles séparées par des incisions, une bande jaune centrale encadrée de deux noires. Le bord rectiligne présente en son centre un renflement à l'emplacement d'un trou (d'un diamètre de 4 mm) qui servait probablement à la fixation d'un couvercle pivotant. Ce système de fermeture est restitué par comparaison avec des exemplaires complets mis au jour en Égypte¹⁹⁵. La forme est rare au Proche-Orient ; quelques parallèles en « faïence » sont connus à Meskéné-Emar¹⁹⁶ ainsi qu'à Assur¹⁹⁷, et des formes relativement proches sont attestées à la même période dans d'autres matériaux (albâtre, obsidienne, céramique)¹⁹⁸.

LA DATATION DES OBJETS

Le sujet, complexe, a déjà été abordé ci-dessus. L'étude de l'objet comprend en effet la recherche de sa date de création et celle de sa période d'utilisation, et ces données, en particulier la seconde, sont intimement liées au contexte stratigraphique dans lequel l'objet a été retrouvé. Les informations à notre disposition sont, à ce jour, peu exploitables. Les données laissées par le fouilleur sont limitées et en cours d'exploitation. Le résultat de leur analyse est souvent décevant.

Le cas des « archives Ouest », déjà étudié par de nombreux auteurs¹⁹⁹, illustre parfaitement cette situation. Le fouilleur reconnaît la présence de deux sols et ne relève aucune différence entre les objets retrouvés au-dessus du sol I (le plus ancien) et ceux découverts au-dessus du sol II, puis conclut que « les tablettes trouvées sur le sol I et parmi ces décombres sont, en principe, plus anciennes que celles qui reposaient sur le sol secondaire II, ou qui furent retirées des matériaux de destruction immédiatement au-dessus de ce sol. Je dis, en principe, car il est à peu près certain qu'au cours des travaux de restauration, des tablettes datant d'avant la catastrophe (celle ayant détruit le niveau I) furent récupérées et incorporées aux nouvelles Archives »²⁰⁰.

191. Cf. Coquinot, Bouquillon, Leclaire, Matoïan, dans cet ouvrage, p. 319-320.

192. Matoïan 2000a, cat. faïence 17727. Ce vase sera l'objet d'une étude détaillée ultérieure.

193. Matoïan 2000a, cat. faïence 17771.

194. Un autre exemplaire, fragmentaire, provient de l'*Acropole* (Matoïan 2000a, cat. faïence 17770).

195. Vandier d'Abbadie 1972, p. 47-48, n° 131 ; catalogue d'exposition : *Gifts of the Nile*, p. 219, n° 94.

196. Matoïan à paraître (b), cat. n° 129. Le spécimen d'Emar présente la même décoration extérieure que les boîtes d'Ougarit. Ce décor peut également être rapproché de celui d'une tasse en « faïence » d'Enkomi (Lagarde 1986, p. 140, pl. XXVII : 12).

197. Andrae 1935, p. 101, pl. 42i.

198. Un vase en « albâtre » incomplet provient du Quartier résidentiel d'Ougarit. Sa paroi externe est décorée de deux lignes parallèles incisées qui rappellent le décor en relief polychrome des spécimens en « faïence », mais il ne comprend que deux compartiments internes (Caubet 1991, p. 213 : RS 1-31.[002], pl. XII : 11). Un spécimen a également été repéré dans le répertoire de la vaisselle de pierre d'Alalakh (Woolley 1955, pl. LXXXIII : b). Cette forme est attestée aussi à Tell Brak dans le domaine de la terre cuite. La fouille du niveau 5 de ce site de la Djézireh syrienne a livré un petit plat à compartiments de même forme dont la paroi extérieure est décorée par le déroulé d'un sceau-cylindre (Oates, McDonald 1997, p. 32, fig. 50 ; p. 56-57, fig. 74, et p. 210-211, fig. 205 : 538).

199. Voir en particulier : Van Soldt 1991 ; Dalix 1999.

200. Schaeffer 1955.

Par ailleurs, l'étude architecturale, menée par J.-C. Margueron et O. Callot, capitale pour cette question, est en cours de réalisation comme nous l'avons déjà précisé. La question de la datation sera donc abordée, pour le moment, uniquement à partir de l'étude de l'objet lui-même et nous souhaitons souligner quelques points qui nous semblent importants.

Les données sont liées à l'étude typologique et stylistique du matériel et à l'étude des textes pour les objets inscrits. Le mobilier peut en effet être divisé en deux ensembles : les objets anépigraphes et les objets inscrits, le second étant subdivisé en deux groupes numériquement très inégaux : les tablettes dont la plupart sont regroupées dans des « archives » et les objets autres que les tablettes, relativement peu nombreux en comparaison.

Les objets inscrits

Les tablettes, datées du milieu du XIV^e s. au début du XII^e s. av. J.-C., constituent une source de documentation exceptionnelle, comme le montre la synthèse de S. Lackenbacher dans cet ouvrage. Une partie de ces textes sont datés grâce aux noms de souverains qu'ils mentionnent. On pense ici en particulier aux textes des « archives centrales » qui appartiennent aux sept derniers règnes de la dynastie d'Ougarit. D'autres peuvent l'être grâce à l'étude des parallèles textuels et thématiques, de la prosopographie, de la linguistique... comme le montrent dans cet ouvrage les travaux de R. Hawley, F. Malbran-Labat, C. Roche et D. Pardee. Certaines tablettes – notamment celles dont le texte contient la mention des derniers souverains d'Ougarit – représentent les objets les plus récents découverts dans le palais que l'on peut dater avec certitude.

D'autres catégories d'objets présentent des inscriptions (voir *supra*). Seules quelques pièces sont inscrites aux noms de souverains (les pharaons égyptiens Amenhotep III, Amenhotep IV, Ramsès II²⁰¹ et le roi hittite Mursili II), ce qui permet des datations relativement précises. La fourchette chronologique fournie par les objets égyptiens est assez large, couvrant un peu moins de deux siècles (XIV^e et XIII^e s. av. J.-C.). Quant au règne de Mursili II, il a duré presque une trentaine d'années, à la fin du XIV^e et au début du XIII^e s. av. J.-C.

Pour le vase en travertin inscrit au nom du roi d'Ougarit Niqmaddu, la datation est rendue difficile par le fait que plusieurs souverains portèrent cet anthroponyme et c'est l'analyse du décor qui permet de l'attribuer à Niqmaddu II, contemporain d'Amenhotep IV²⁰².

Comme nous l'avons déjà précisé, le fouilleur a tenu compte des objets inscrits pour la datation de certaines parties de l'architecture du Palais royal ; dans d'autres cas, ces objets inscrits ont permis à C. Schaeffer de dater des objets anépigraphes découverts dans le même contexte, comme pour le panneau de lit en ivoire : « Selon la stratigraphie, comme du point de vue du contexte archéologique et céramologique, nous sommes amené à proposer le XIV^e s. avant notre ère. Et cette date générale est confirmée et précisée par une trouvaille importante, faite au milieu même des ivoires dans la même couche : il s'agit du fragment d'un des scarabées historiques d'Aménophis III »²⁰³. Dans son étude récente du meuble, J. Gachet-Bizollon n'arrive pas à la même conclusion puisqu'elle propose de dater le lit, à la suite d'une analyse détaillée de l'iconographie, du milieu du XIII^e s. av. J.-C.²⁰⁴. L'auteur précise « que la présence de ce scarabée au milieu du mobilier ne peut être un argument de datation », ce en quoi nous la suivons.

Ce type d'objet a en effet été retrouvé dans des contextes postérieurs au règne du pharaon. Nous pouvons citer un scarabée commémoratif d'Amenhotep III retrouvé récemment à Beth Shean dans un niveau daté de la fin de la XX^e dynastie égyptienne²⁰⁵ ou encore les nombreux objets inscrits (scarabées, plaques...) au nom d'Amenhotep III ou à celui de son épouse mis au jour en Égée (sur le continent, à

201. Cf. Lagarce, dans cet ouvrage.

202. Cf. Lagarce, dans cet ouvrage, p. 277-278, pl. I, 1.

203. Schaeffer 1954, p. 58.

204. Gachet-Bizollon 2001.

205. Goldwasser 2000.

Mycènes en particulier, ainsi qu'en Crète, notamment à Knossos, à Aya Triada, et à Rhodes, à Ialysos) dont certains sont issus de contextes de l'Helladique récent III B ou du Minoen récent III B. Des objets associés à d'autres règnes sont aussi connus : un scarabée en « faïence » au nom de Thoutmosis I et un scarabée en or au nom de Néfertiti ont été retrouvés dans la cargaison de l'épave d'Uluburun (datée des environs de 1300 av. J.-C.) ; un pommeau de sceptre au nom de Horemheb fut conservé comme trésor, durant un siècle, à Hala Sultan Tekke.

Ces témoignages montrent que des objets égyptiens ont pu être conservés sur une longue période. L'existence de ce phénomène, au Proche-Orient et en Méditerranée orientale, incite donc à la plus grande prudence quant à l'utilisation de ces témoins pour la datation du contexte de découverte d'où ils sont issus. La présence de ces objets invite par ailleurs à s'interroger sur l'existence éventuelle de « trésors » au sein desquels la connaissance de la nature votive de ces pièces « antiques » aurait été maintenue.

Un « trésor » dans le Palais royal

Il semble acquis que des objets de prestige ont été conservés, dans le Palais royal d'Ougarit, sur plusieurs générations. Il nous paraît difficile d'expliquer autrement la présence, dans le même contexte des *loci* 30 et 31, de fragments de vases inscrits aux noms d'Amenhotep III et de Ramsès II²⁰⁶ ? Ce « trésor » comprenait des objets illustrant peut-être différentes périodes de la vie de l'édifice mais aussi des pièces plus anciennes, antérieures à la construction de l'édifice. Des vases égyptiens en pierre (anépigrahes), de facture très ancienne, ont en effet été mis au jour dans le palais. Ils sont bien antérieurs aux monuments égyptiens du Moyen Empire découverts à Ougarit. Deux vases au moins pourraient remonter à la fin de la période prédynastique²⁰⁷. L'un d'eux (RS 15.549, Damas), en gabbro-diorite²⁰⁸, provient du *locus* 72 (à côté de la « salle du trône »). Un autre, le vase en diorite de grande dimension RS 15.195 (Damas), provient du *locus* 30. Leurs formes les rattachent aux productions égyptiennes de la période prédynastique (Nagada II-III) ou du début de la période dynastique²⁰⁹.

Ougarit n'est de loin pas un cas unique ; d'autres sites, proche-orientaux ou de Méditerranée orientale, ont livré des spécimens de vaisselle égyptienne du III^e millénaire dans des contextes plus récents. Nous citerons par exemple les cas de Knossos²¹⁰, d'Alalakh²¹¹ et de Tell Beit Mirsim²¹².

De nombreuses interrogations demeurent : à quelle date ces objets sont-ils arrivés à Ougarit ? S'ils sont arrivés avant la construction du Palais royal du Bronze récent, à qui étaient-ils destinés et où ont-ils été conservés ? Faisaient-ils partie des cadeaux envoyés par les pharaons du Moyen Empire aux rois d'Ougarit et sont-ils parvenus dans la cité en même temps que les statues royales et princières égyptiennes (cf. sphinx d'Aménemhat III, sphinx de Khenemet-néfer-hedjet)²¹³ ? Peut-on envisager une période antérieure au Bronze moyen pour l'arrivée de ces vases en Syrie ? Ou bien, ont-ils été apportés à Ougarit en même temps que les vases aux noms des pharaons du Nouvel Empire ?

D'autres objets, façonnés dans des matériaux résistants, ont pu être conservés pendant de nombreuses années. On pense notamment aux pièces réalisées dans des roches dures d'une grande qualité esthétique comme les calcédoines rubanées. Il n'est pas exclu qu'il en ait été de même pour les matières plus fragiles (matières vitreuses, ivoire, œuf d'autruche), auxquelles il fallait porter une attention plus poussée.

206. Cf. Lagarce, dans cet ouvrage.

207. Dans la publication du Palais nord de Ras Ibn Hani, l'hypothèse a été émise que des vases égyptiens aient pu parvenir à Ougarit dès la fin du Protodynastique (Bounni, Lagarce E. et J. 1998, p. 70).

208. Cf. Icart, Chanut, Matoïan, dans cet ouvrage, *pl. XII, 3*.

209. Aston 1994.

210. Warren 1969, p. 106.

211. Woolley 1955, p. 295 : AT/39/154, *pl. LXXXI* : 9.

212. Albright 1939, p. 56, *pl. 31* : 5.

213. Scandone Matthiae 2002.

De nombreuses pièces originales, uniques et anépigraphes

L'une des caractéristiques du mobilier du Palais royal est la présence de nombreuses pièces, originales, uniques et anépigraphes (voir *supra*). Faute de parallèles précis, dater ces objets est une tâche difficile et la prudence s'impose. Toutes les pistes de recherche doivent être prises en compte : analyse de la forme (comme pour l'étude de l'épée de l'« ex-cour V » par N.K. Sandars)²¹⁴, de l'iconographie (comme pour l'étude du lit en ivoire par J. Gachet-Bizollon²¹⁵), du matériau. Nous prendrons l'exemple d'un objet présenté ci-dessus, à savoir la tête de bovidé en matière vitreuse d'aspect marbré mise au jour dans le *locus* 52. Les parallèles, pour la technique, sont rares (Suse, Nuzi et l'Égypte : tombes des femmes étrangères de Thoutmosis III) et renvoient aux ^{xv}^e et ^{xiv}^e s. av. J.-C. Faut-il dater l'objet du palais de la même période étant le nombre très limité d'objets illustrant cette technique, actuellement connus au Proche-Orient ? C'est une possibilité, mais il faut garder à l'esprit que cet objet est unique et que les autres témoignages relèvent de catégories fonctionnelles différentes (vaisselle, parure...).

Typologies et chronologies relatives

Plusieurs objets ou ensembles d'objets, abordés dans le cadre cet ouvrage, appartiennent à des catégories pour lesquelles nous ne disposons pas de typologie détaillée associée à une chronologie relative fine. C'est notamment le cas de l'œuf d'autruche, des perles et des autres éléments de parure, des pointes de flèche, des poids. Les seules catégories d'objets pour lesquelles nous disposons de données chronologiques précises sont la céramique²¹⁶, en particulier la céramique mycénienne, et, dans une moindre mesure, la vaisselle en travertin.

USAGE ET FONCTION SYMBOLIQUE DES OBJETS RETROUVÉS

Cette recherche est également complexe en l'absence, fréquente, de données précises sur les contextes de découverte. Seules des hypothèses peuvent être proposées. Dans l'état actuel de la recherche, elles reposent dans la plupart des cas sur l'étude des objets, envisagés dans le contexte global de l'édifice palatial, et non dans un contexte particulier. Toutefois, des approches plus ciblées ont été entreprises, à la suite de celle des « archives » et des ivoires de la « cour III » : il s'agit de l'étude innovante de la tête en ivoire présentée par J. Gachet-Bizollon²¹⁷, de celle menée par É. Bordreuil sur les poids du secteur des « archives Est »²¹⁸, de l'analyse portant sur les découvertes faites au point topographique 1331 (« ex-four aux tablettes »)²¹⁹ ou encore de celle de l'œuf d'autruche peint mis au jour dans la « salle du trône » que nous présentons plus loin²²⁰.

À côté des archives, de l'armement et d'autres catégories d'objets – moins importantes que ces dernières d'un point de vue numérique –, comme les sceaux-cylindres, les poids, la céramique, le mobilier du Palais royal comprend des œuvres, au caractère ostentatoire, d'une grande qualité esthétique et technique. Ces œuvres illustrent et témoignent :

- d'un art aulique, expression du raffinement de la cour ;
- d'un art cérémoniel, comme le propose J. Gachet-Bizollon pour certains ivoires ;

214. Sandars 1963, p. 140-142 et 153, pl. 27 : 58. Cf. note 152 pour les publications du fouilleur.

215. Cf. Gachet-Bizollon, dans cet ouvrage.

216. Cf. Al-Maqdissi, Matoïan, dans cet ouvrage.

217. Cf. Gachet-Bizollon, dans cet ouvrage.

218. Cf. Bordreuil, dans cet ouvrage.

219. Cf. Hawley, Malbran-Labat, Roche, dans cet ouvrage ; Pardee, dans cet ouvrage ; Coquinot, Bouquillon, Leclaire, Matoïan, dans cet ouvrage.

220. Cf. Matoïan, dans cet ouvrage, p. 101-116.

– d'un art peut-être commémoratif, comme pourrait le laisser supposer certaines pièces de la vaisselle en travertin (voir *infra*) ;

– d'un art symbolique, expression d'une idéologie royale, comme le montre l'iconographie du lit en ivoire de la « cour III »²²¹ ou certains objets, tels l'œuf d'autruche de la « salle du trône » ou encore les dents d'ours et de sangliers²²², qui étaient peut-être des trophées de chasse ;

– d'un art, reflet du cosmopolitisme qui fonde la culture matérielle d'Ougarit.

L'influence la plus marquante est certainement celle de l'Égypte, clairement identifiée par le fouilleur dès ses premiers rapports. C. Schaeffer écrit, en effet, en 1953 : « Notons enfin, que dans le matériel archéologique on ne perçoit à Ugarit aucune influence hittite. Les rois d'Ugarit se sont, par contre, entourés d'objets, de bijoux et de meubles dont le style est souvent fidèlement emprunté à des modèles égyptiens »²²³. Les études récentes ont amplement confirmé ce phénomène au sein du mobilier palatial dans les domaines des matériaux vitreux (voir *supra*), de l'ivoirerie, de la vaisselle en pierre, en particulier en travertin.

La référence à l'Égypte n'est cependant pas exclusive. L'Occident et l'Orient sont aussi des référents. Les contacts avec l'Occident sont illustrés par la céramique mycénienne et la céramique chypriote, attestées par ailleurs dans d'autres types de contextes (maisons, tombes, temples...), mais aussi par des pièces plus remarquables. Le palais a livré les rares ivoires d'Ougarit témoignant de formes typiquement mycéniennes²²⁴ et, dans le domaine de la vaisselle en pierre, deux vases exceptionnels dont la forme ou le décor font référence à l'Égée. Le premier est un vase en calcaire, malheureusement incomplet, dont la forme à base quadrilobée permet d'établir des parallèles avec les productions de Grèce et de Crète, et le second, un vase en serpentinite à décor de spirale continue en relief²²⁵.

À l'opposé, des objets en matières vitreuses permettent d'établir des liens avec la région du Moyen-Euphrate et le monde mésopotamien, voire avec l'Élam (pyxide à compartiments en « faïence », voir *supra* ; tête de bovidé en verre marbré, voir *supra* ; pommeau en « faïence »²²⁶). De même, comme nous le proposons dans notre exposé consacré aux objets en agate, leur valeur était probablement liée à l'emploi d'une roche rare et d'une grande qualité esthétique, mais aussi aux types d'objets choisis dont plusieurs sont d'origine orientale (éléments en forme d'« yeux », perles (?) en forme de canard...).

Les cadeaux de Pharaon et l'idéologie royale

Les objets égyptiens retrouvés dans le Palais royal sont les témoins de liens privilégiés entre les deux régions, entre les deux royaumes, renouvelés régulièrement. L'étude de B. Lagarce, dans cet ouvrage, montre l'importance de la vaisselle en travertin inscrite aux noms de pharaons du Nouvel Empire et souligne la place tenue par les vases associés à la fête de *heb-seb* qui correspond au jubilé de Pharaon.

Nous pensons que deux fragments de vase en travertin, non inscrits, pourraient également être associés à cette pratique. Il s'agit de fragments d'une amphore en albâtre, découverts indépendamment : le fragment RS 11.849²²⁷ découvert avant-guerre au point topographique 2445 (devant le porche du Palais royal, au nord) et le fragment RS 14.276²²⁸, trouvé en 1950 au point topographique 224 (devant l'entrée du palais, sur la place, légèrement au sud). Le premier correspond à un fragment de panse muni d'une anse en forme

221. Cf. Gachet-Bizollon 2001.

222. Cf. Vila, dans cet ouvrage.

223. Schaeffer 1953, p. 133.

224. Cf. Gachet-Bizollon 2003 et dans cet ouvrage, p. 87, 90, *fig. 4*.

225. Pour ces deux vases : cf. Icart, Chanut, Matoïan, dans cet ouvrage, RS 15.194 (*pl. VIII, 2, 3*) et RS 15.257 + 16.22 (*pl. XI, 2, 3*).

226. Cf. Coquinot, Bouquillon, Leclaire, Matoïan, dans cet ouvrage, p. 319-320.

227. Ce fragment, conservé au Louvre, a été publié par A. Caubet (Caubet 1991, p. 228, *pl. IV, 2* et *XI, 5*).

228. Ce fragment est signalé par A. Caubet (Caubet 1991, p. 229).

de tête de gazelle alors que le second se limite à un fragment en forme de tête de gazelle (fig. 17). La proximité de leur lieu de découverte ainsi que l'originalité de leur forme nous permettent de proposer que ces deux fragments faisaient partie du même vase.



Fig. 17 - Fragment d'anse de vase en forme de tête de gazelle, travertin (RS 14.276, Damas), H. 11,3 cm, Palais royal d'Ougarit (cliché V. Matoïan).

Cette forme égyptienne est très rare à Ougarit²²⁹ et d'une manière générale au Levant²³⁰. Au cours du Nouvel Empire, les gazelles et les ibex sont associés à deux déesses, Anoukis et Hathor. À la XVIII^e dynastie, ces deux déesses avaient les mêmes attributs. « Maîtresses de la fête jubilaire », ces divinités sont présentes aux fêtes célébrées pour le renouvellement du couronnement royal, en l'occurrence celui d'Amenhotep III comme l'ont montré les travaux de D. Valbelle²³¹. Il est possible d'envisager que ce vase soit arrivé à Ougarit en même temps que les autres vases inscrits d'Amenhotep III, associés au jubilé du Pharaon, et que le scarabée dit « de mariage ». Il aurait ensuite été conservé dans le palais pendant plusieurs générations, comme symbole de cet événement et symbole des liens étroits entre les deux États. Pouvait-il avoir une fonction symbolique touchant de plus près la personne du roi ? La question mérite d'être posée. En effet, dans les scènes représentées dans les temples du Nouvel Empire, les deux déesses Satis et Anoukis confèrent au roi vie, pouvoir, stabilité, santé et joie. Elles le protègent, l'embrassent à tour de rôle ou ensemble, l'allaitent, l'élèvent et le couronnent. Le roi d'Ougarit pouvait-il bénéficier de ce rôle protecteur par l'intermédiaire de cet objet ?

Plus qu'un simple goût pour des productions venant d'Égypte, ces objets seraient le reflet de liens plus profonds, relatifs à la royauté d'Ougarit comme le montrent aussi les représentations figurées sur le panneau de lit en ivoire.

Ces objets étaient-ils conservés dans un « trésor royal » ? Étaient-ils sortis à certaines occasions ? Servaient-ils alors de vaisselle d'apparat ou pouvaient-ils avoir une fonction plus spécifique ? Pouvons-nous poser la question suivante : l'amphore égyptienne en travertine décorée de gazelles a-t-elle pu jouer un rôle lors d'une éventuelle cérémonie au cours de laquelle auraient été fêtés les 30 ans de règne du roi d'Ougarit, par exemple Niqmaddu II ? Ce dernier aurait en effet régné de 1350 à 1315 av. J.-C. Les textes n'abordent pas ce sujet et il ne s'agit bien évidemment que d'une hypothèse.

229. Seul un autre exemplaire est connu à Ougarit (Caubet 1991, pl. III : 12 et XI : 5).

230. Exemplaire de Megiddo : Loud 1948, pl. 260 : 28 et 261 : 28.

231. Valbelle 1981, p. 111.

Textes et artefacts

La mise en perspective du mobilier archéologique avec les textes découverts à Ougarit constitue une étape indispensable de la recherche, menée en collaboration avec les épigraphistes. Plusieurs directions de recherche peuvent être envisagées. Les textes d'Ougarit apportent des informations précieuses dans de nombreux domaines comme l'administration, les échanges mais aussi pour des champs plus ponctuels, tel celui du vocabulaire technique abordé par C. Chanut²³². É. Bordreuil, dans sa contribution sur la métrologie, mène quant à lui une approche originale associant objets (poids) et textes²³³. Nous souhaitons évoquer ici quelques résultats acquis dans le cadre de nos recherches.

Certains écrits offrent l'évocation d'un mobilier de caractère aulique. Le document le plus intéressant est certainement la tablette qui enregistre l'inventaire du trousseau d'une reine d'Ougarit, la reine Ahatmilku²³⁴. Sont mentionnés des bijoux en or, des vêtements, de la vaisselle d'orfèvrerie, de nombreux récipients en bronze, des meubles dont des lits incrustés d'ivoire, un siège d'ébène, incrusté d'or ou encore un meuble, incrusté d'or et pavé de lapis-lazuli. Cette longue liste permet de se faire une idée d'une partie des objets qui pouvaient se trouver dans le palais et précise le caractère luxueux du mobilier palatial. Les vestiges archéologiques illustrent en partie ces données textuelles : si le célèbre lit en ivoire découvert dans la cour III du palais²³⁵ a souvent été rapproché de ce texte, d'autres objets, inédits, méritent d'être signalés ici. Nos recherches au Musée national de Damas nous ont permis d'étudier trois récipients en bronze provenant du palais. Deux sont remarquables par leurs dimensions et leurs formes, inédites jusqu'à présent dans le répertoire d'Ougarit. Seul l'un d'entre eux, retrouvé lors du dégagement du puits de la cour I, est signalé dans un rapport préliminaire (cf. note 25). Il s'agit d'un grand récipient à fond rond et bord légèrement rentrant (RS 16.392, Damas), d'une hauteur de 20 cm et d'un diamètre de 31 cm (*fig. 18*) ; il est muni d'une anse accrochée à deux attaches fixées sur le bord du vase. Chaque attache, en forme « de trèfle », est constituée d'un anneau de suspension associé à un motif décoratif formé de trois volutes. Le second vase est également de grande taille (RS 16.53, Damas) (*fig. 19*), d'un diamètre d'environ 42 cm et d'une hauteur de 20 cm (point topographique 240, profondeur de 0,90 m) ; sa panse est carénée et il est muni de deux anses bifides. Le troisième récipient est un bol (*fig. 20*), aujourd'hui déformé (RS 19.205), d'un diamètre d'environ 22 cm. Il provient du *locus* 84 (point topographique 1695, à une profondeur de 3 m). Contrairement aux deux spécimens précédents, il est d'un type connu à Ougarit.

La vaisselle en métal d'Ougarit n'a pas encore fait l'objet d'un catalogue raisonné. Les récipients en bronze publiés à ce jour sont peu nombreux ; il s'agit pour l'essentiel de vases de dimensions moyennes (d'un diamètre de 15 à 25 cm) : bols ou coupes en forme de calotte de sphère, parfois décorés d'un ombilic central ou munis d'une anse²³⁶. Ces trois vases en bronze semblent être les seuls témoins de la vaisselle en métal du Palais royal. Leur survie est peut-être liée au matériau dont ils sont constitués, d'une valeur moindre que les métaux précieux (or, argent, électrum), très prisés et souvent recyclés.

Des éléments de décor mobilier, autres que les ivoires, ont également été mis au jour lors de la fouille du palais. Il s'agit de pièces d'incrustation en verre bleu (voir *supra*) et d'autres en lapis-lazuli que nous présentons plus loin²³⁷, et de feuilles d'or destinées à être appliquées. Pour ces dernières, il s'agit souvent de fragments non décorés et de petites dimensions (*pl. II, 2, 3*). Le *corpus* comprend toutefois quelques pièces exceptionnelles. L'une d'elles, au décor ajouré, représente une grande aile (RS 16.169, Damas 4197), probablement de sphinx (*pl. II, 4*). La longueur de l'aile est de 24 cm et la hauteur conservée est de 12 cm.

232. Cf. Chanut, dans cet ouvrage.

233. Cf. Bordreuil, dans cet ouvrage, p. 237 sq.

234. Nougayrol 1955, p. 182-186 : RS 16.146 + 161 ; Lackenbacher 2002, p. 289-291.

235. Cf. Gachet-Bizollon, dans cet ouvrage, *pl. IV, 2*.

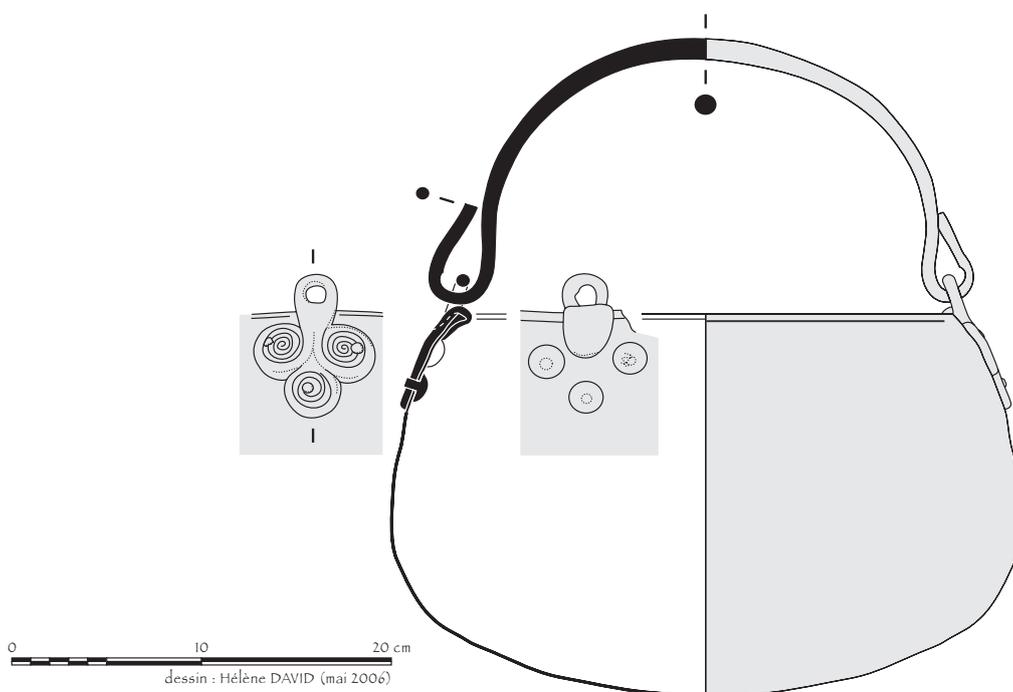
236. Catalogue d'exposition : *Le royaume d'Ougarit* 2004, n° 288 à 291.

237. Cf. Icart, Chanut, Matoïan, dans cet ouvrage, p. 178-179.

La pièce a été retrouvée au point topographique 425 (à une profondeur de 2,55 m) situé dans le *locus* 59 (au sud de la cour III).

Cet objet n'est pas unique ; nous avons en effet identifié un fragment du même type (RS 15.274, Damas 4145)²³⁸, retrouvé au point topographique 17 (à une profondeur de 1,36 m) dans le *locus* 50. Il est fort probable que ces ailes en or aient été appliquées sur des meubles en bois. On pense alors à la mention, dans le trousseau d'Ahatmilku, d'un « siège en ébène incrusté d'or ». L'ivoirerie de Megiddo nous a transmis l'image d'un monarque trônant, assis sur un siège décoré de sphinx²³⁹, exemple possible de ce que pouvait être un des meubles du Palais royal d'Ougarit.

Ces découvertes doivent être rapprochées d'un élément de mobilier (ou de statue composite) en ivoire d'éléphant, déjà publié, également retrouvé dans le palais. Il s'agit d'une plaque, en forme d'aile de sphinx²⁴⁰, d'une dimension assez proche de l'aile en or RS 16.169. Les deux inédites pièces en or témoignent de la récurrence du motif au sein de l'édifice palatial.



*Fig. 18 - Vase en bronze (RS 16.392, Damas),
Palais royal d'Ougarit
(dessin H. David).*

238. L. conservée 8,4 cm ; H. conservée 3,4 cm.

239. Cf. Matoïan, dans cet ouvrage, p. 111, fig. 9.

240. Gachet-Bizollon 2007, cat. 337, p. 178-179 et 293-294, pl. 40 et 104.

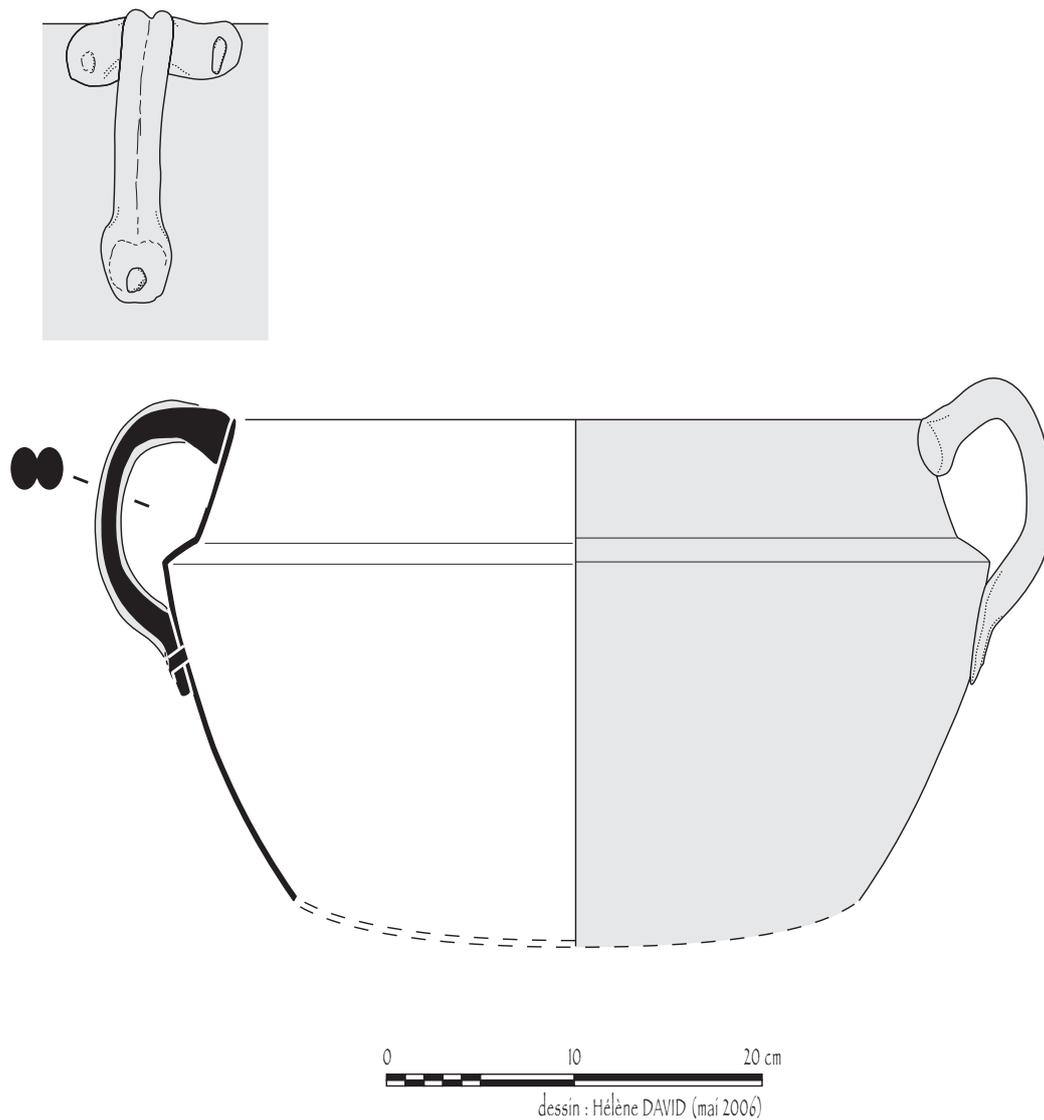


Fig. 19 - Vase en bronze (RS 16.53, Damas), Palais royal d'Ougarit (dessin H. David).

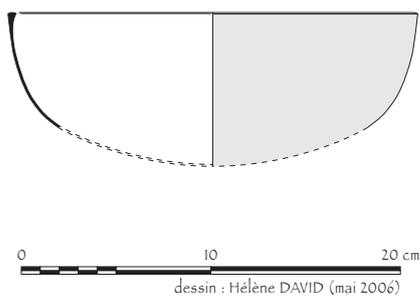


Fig. 20 - Vase en bronze (RS 19.205, Damas), Palais royal d'Ougarit (dessin H. David).

CONCLUSION PROVISOIRE

Les exemples développés dans le cadre de cette présentation montre la « potentialité » de l'étude du mobilier du Palais royal d'Ougarit, qui constitue une source de documentation indispensable à la compréhension de la civilisation urbaine et palatiale du Levant au Bronze récent. Cet article n'est qu'un essai présentant les premiers résultats d'une étude en cours, fondée sur une approche pluridisciplinaire des vestiges mobiliers. Nous souhaitons, plus qu'une conclusion, forcément provisoire, insister sur certaines perspectives à donner à cette recherche.

La première est la nécessité d'une étude exhaustive et détaillée de l'ensemble des objets du secteur palatial. Notre ouvrage, en présentant de nombreux objets inédits, apporte une documentation neuve mais il ne s'agit que d'une publication préliminaire comme nous l'avons déjà indiqué. La publication définitive prendra en compte l'ensemble du matériel du complexe palatial, issu du Palais royal ainsi que de l'ensemble des bâtiments de la zone palatiale. Bien d'autres découvertes sont encore inédites. La poursuite des études en laboratoire nous semble essentielle. Ainsi, une recherche sur des fragments de bois retrouvés dans le palais vient d'être engagée. Les premiers résultats de l'analyse (en cours) menée par V. Asensi montrent la présence de bois de cèdre au sein des échantillons conservés par le fouilleur (*fig. 21*).

Dans cette optique, il est également prévu de mener de nouvelles opérations de fouille ponctuelles dans certains secteurs. L'étude sur le terrain a en effet montré que certains *loci* du palais n'avaient pas été dégagés intégralement. L'état de la recherche montre qu'il est maintenant indispensable de fouiller ces espaces selon des méthodes modernes avec l'espoir d'obtenir des données qui nous manquent aujourd'hui pour l'interprétation des fouilles anciennes. Un projet vient d'être engagé, dans le cadre d'une coopération syro-française.

Bien d'autres points devront encore être abordés, notamment ceux des « ateliers » signalés par C. Schaeffer et des matières premières présentes dans l'édifice palatial. Le fouilleur a signalé, à plusieurs reprises, l'existence d'« ateliers » dans le palais : ateliers d'orfèvres, de bijoutiers et d'ivoiriers ²⁴¹. « L'inventaire des objets trouvés dans les locaux des archives est, sud et sud-ouest ou dans leurs voisinages immédiats montre que dans la même région du palais étaient installés des ateliers où travaillaient des orfèvres ou des bijoutiers, ce dont témoignent les moules pour parures, les blocs bruts de pierres précieuses (calcédoine, malachite, lapis-lazuli, cornaline), les poids et les objets divers (statuettes, coffrets en ivoire, vases en albâtre). À côté des archives centrales, nous avons trouvé d'autre part, l'atelier d'ivoirier avec de nombreuses pièces inachevées. Le produit de ces ateliers n'était, sans doute, pas exclusivement destiné à l'usage des rois et aux familiers de la cour (cf. inventaires de cadeaux ou tributs) » ²⁴². Dans ses rapports, C. Schaeffer mentionne aussi des lingots de métal ²⁴³ (*fig. 22*).

La question de l'atelier d'ivoirier a été abordée par J.-C. Margueron ²⁴⁴ et par J. Gachet-Bizollon ²⁴⁵ qui ont, tous les deux, réfuté son existence au sein du palais. Les vestiges liés à la métallurgie ont fait l'objet d'une étude récente par E. Dardaillon, encore inédite ²⁴⁶. Dans cet ouvrage, E. Vila présente les vestiges de faune mis au jour dans le palais et ses abords, actuellement conservés au Musée national de Damas.

Les résultats de notre recherche sur les roches, menée en collaboration avec C. Chanut et J.-C. Icart pour leur identification, se sont révélés moins riches que ne le laissent supposer les descriptions de C. Schaeffer. Si le fouilleur signale des « blocs bruts de pierres précieuses (calcédoine, malachite, lapis-lazuli, cornaline) », force est de constater que très peu sont enregistrés sur les inventaires des trouvailles. L'étude des collections conservées au Musée national de Damas et au Musée du Louvre nous a permis d'identifier un certain nombre de blocs de pierre de différentes natures et, le plus souvent, de petites dimensions. Les

241. Schaeffer 1957, p. 47-49 ; Schaeffer 1962, p. 17.

242. Schaeffer 1957, p. 48.

243. Schaeffer 1962, fig 62 : B.

244. Margueron 1979, p.18-20.

245. Gachet 2000, p. 142-143 ; Gachet-Bizollon 2007.

246. Dardaillon 2006.

roches observées sont la calcédoine, l'agate, le quartz, le chert. L'identification d'un nodule d'oxyde de manganèse doit être confirmée par une analyse en laboratoire. La provenance précise de ces blocs, dont la plupart ne portent pas de numéros d'inventaire de fouille, n'est malheureusement pas connue.

Les seules pièces en lapis-lazuli retrouvées sont des objets façonnés, à l'exception d'une petite plaquette plus ou moins rectangulaire²⁴⁷, dont les deux faces ont été épannelées, qui pourrait correspondre à la mention faite par C. Schaeffer, dans le rapport d'*Ugaritica* IV, d'un morceau de lapis-lazuli (*locus* 52)²⁴⁸. Jusqu'à ce jour, aucun bloc de cornaline ou de malachite n'a été identifié.

L'absence de malachite et la présence d'une unique plaquette en lapis-lazuli dans les collections des musées trouvent certainement leur explication dans une erreur d'identification des matériaux au moment de la fouille, des matières artificielles ayant été confondues avec des matières d'origine naturelle. Notre recherche sur les matériaux vitreux a permis de reconnaître plusieurs ensembles de petits blocs de matière brute, de deux couleurs différentes. Les uns, de couleur bleue, sont en « bleu égyptien » ou en verre²⁴⁹ ; ils pourraient avoir été pris pour des blocs de lapis-lazuli. Les blocs dont la provenance est connue sont issus du *locus* 53 ou des *loci* 89 et 90. L'autre ensemble est constitué de blocs en verre, d'une couleur verte proche de celle de malachite. Ils proviennent de différents espaces : *loci* 53, 62, 80 et 153. L'étude de ces blocs a permis d'observer la présence de petites zones rouges dans la matrice ; nous ne pouvons par conséquent savoir s'il s'agit d'un verre initialement rouge, dont la couleur serait devenue verte au cours d'une cuisson accidentelle, ou l'inverse.

Parallèlement à ces blocs qui, nous le rappelons, sont tous de petites dimensions, nous avons identifié plusieurs blocs de chlorite-stéatite ou de diabase/microgabbro, de grandes dimensions. L'un deux, en diabase/microgabbro (RS 15.241), d'environ 30 kg, provient du *locus* 53 (secteur des « archives Est », voir *supra*) et les deux autres – l'un en chlorite-stéatite (RS 18.95) de 1,785 kg et l'autre en diabase (RS 18.216) d'environ 3 kg – de la construction, partiellement dégagée, au sud du palais.

D'après la documentation disponible, ces blocs de matière brute n'ont pas été retrouvés en association avec un outillage spécifique ou avec les vestiges d'aménagements pouvant être liés à l'activité d'un atelier. La présence de ces matériaux bruts dans l'enceinte du palais est probablement liée à l'une des fonctions du palais, celle de lieu de stockage, de concentration de richesses à des fins de prestige et de luxe. L'hypothèse de l'existence d'atelier(s) ne doit toutefois pas être rejetée systématiquement avant que toutes les données ne soient analysées. Nous avons en effet repéré quelques objets en pierre, de petites dimensions, qui semblent en cours de taille²⁵⁰.

L'étude du mobilier du Palais royal d'Ougarit ne prendra toute sa signification que si les résultats obtenus pour le palais sont replacés dans le contexte plus large de la cité et si ceux, obtenus à l'échelle du royaume, sont replacés dans un cadre élargi à l'échelle du Proche-Orient et de la Méditerranée orientale.

La première étape sera une réflexion sur les différents éléments du complexe palatial en se fondant, d'une part, sur l'étude de l'architecture et du mobilier et, d'autre part, sur celle des « constituants » du système palatial tels qu'ils apparaissent dans les textes. L'article récent de F. Malbran-Labat sur la définition même du palais est en ce sens novateur²⁵¹.

La seconde étape sera une confrontation avec les données fournies par les édifices palatiaux de Syrie occidentale et orientale. J.-C. Margueron a déjà emprunté cette voie en comparant la taille des différents édifices palatiaux, mettant ainsi en évidence les dimensions importantes du complexe d'Ougarit si on le compare à ceux d'Alalakh (palais du niveau IV) et d'Émar (Hilani). Cette approche comparative est enrichie par les recherches récentes et en cours. Nous pensons notamment : – aux fouilles menées actuellement

247. Cf. Icart, Chanut, Matoïan, dans cet ouvrage, *pl. XIV, 6*.

248. Schaeffer 1962a, p. 95.

249. Matoïan 2000a, b ; Matoïan, Bouquillon 2000, 2003.

250. Dans le chapitre consacré aux « archives Est », nous avons signalé un cachet en chlorite-stéatite (RS 15.261) (voir *supra*). Dans notre article sur les calcédoines rubanées, nous signalons plusieurs cylindres qui présentent des traces de travail. Nous avons également identifié deux petits blocs en agate en cours de taille (RS 16.43 et 16.235).

251. Malbran-Labat 2006.

sur le site de Mishrifé-Qatna par une équipe syro-italo-allemande, qui ont livré les vestiges de plusieurs « palais » du Bronze récent et ont permis de poursuivre le dégagement du palais découvert par le comte Du Mesnil du Buisson ; – à la publication du palais de Tell Brak ; – ou encore à celle du Palais Nord de Ras Ibn Hani. J. Lagarce a très justement souligné, lors de la table ronde de Lyon, l'importance des données apportées par la fouille, récente, d'un palais contemporain – issu de la même civilisation, reflet de la même culture matérielle et dont la destruction fut également marquée par un incendie – pour comprendre le Palais royal d'Ougarit.

Dans une vision diachronique, une comparaison avec des édifices plus anciens – en particulier les palais de l'époque amorrite – devra de même être envisagée.

De même, l'étude des objets est riche d'enseignements, en particulier pour la catégorie des biens de prestige dont la valeur tient autant à leur matière, à leur forme, à leur iconographie, à leur lieu de fabrication, voire peut-être aux artisans qui les ont mis en œuvre. Nous prendrons ici l'exemple du Grand Palais de Qatna : les fouilles récentes ont livré une documentation neuve, dont les éléments de parure, et plus particulièrement l'orfèvrerie, exhumés de la tombe royale qui offrent des parallèles avec le matériel d'Ougarit. Le matériel des fouilles anciennes permet aussi des rapprochements. Des liens peuvent ainsi être établis entre la vaisselle zoomorphe en basalte et les récipients de grandes dimensions en basalte retrouvés dans le palais d'Ougarit et à Qatna ²⁵².

L'étude des objets se révèle un complément indispensable à l'étude architecturale pour retracer l'histoire du bâtiment, en faire revivre ses espaces et tenter d'évoquer les hommes qui y vivaient. Comme l'a rappelé J.-C. Margueron, « la morphologie des salles n'implique pas d'emblée une fonction » ²⁵³ et l'analyse du mobilier représente un apport non négligeable. La société d'Ougarit est complexe, marquée par le cosmopolitisme. Les hommes qui la forment se singularisent par leur origine, leur langue, leur religion, mais aussi par leur culture matérielle. L'homme le plus important de la société ougaritique est le roi, dont notre connaissance est fondée pour l'essentiel sur l'étude des textes. Leur apport est considérable. Ils nous renseignent sur le rôle du souverain dans les domaines de la diplomatie, de l'économie, de la justice, du culte. La dynastie royale est assez bien définie, mais ces noms royaux ne peuvent être associés à aucun visage. Dans cette société où le roi joue un rôle primordial, le seul « portrait royal » connu à ce jour est celui gravé sur le vase de Niqmaddu (*pl. I, I*), très probablement Niqmaddu II ²⁵⁴. L'étude des objets est un moyen d'approcher la figure royale et d'offrir une évocation de l'une des strates de la société d'Ougarit, celle du roi et de son entourage.

252. Cf. Icart, Chanut, Matoian, dans cet ouvrage.

253. Margueron 1995b.

254. Cf. Yon 1985 ; Lagarce, dans cet ouvrage.



Fig. 21 - Fragments de bois (RS 15.297, Damas), Palais royal d'Ougarit (cliché V. Matoïan).



Fig. 22 - Lingot de plomb (RS 15.280, Damas), Palais royal d'Ougarit (cliché V. Matoïan).

BIBLIOGRAPHIE

- ALBRIGHT W.F. 1938, *The Excavations of Tell Beit Mirsim*, II, *The Bronze Age*, The Annual of the American Schools of Oriental Research XVII (1936-1937), New Haven.
- AMIET P. 1992, *Corpus des cylindres de Ras Shamra-Ougarit*, II, *Sceaux-cylindres en hématite et pierres diverses*, Ras Shamra-Ougarit IX, ERC, Paris.
- AMIET P., BORDREUIL P. 1990, « Baalim VI », *Syria* 47, p. 483-486.
- ANDRAE W. 1935, *Die Jügeren Ishtar-Tempel in Assur*, WVDOG 58.
- BADRE L. 1980, *Les figurines anthropomorphes en terre cuite à l'Âge du Bronze en Syrie*, Bibliothèque Archéologique et Historique CIII, Paris.
- BALENSI J. 1980, *Les fouilles de R.W. Hamilton à Tell Abu Hawan 1932-1933, niveaux IV et V*, Doctorat de 3^e cycle, Université de Strasbourg (non publié).
- BORDREUIL P., PARDEE D. 1989, *La trouvaille épigraphique de l'Ougarit*, 1, *Concordance*, Ras Shamra-Ougarit V, ERC, Paris.
- BOUNNI A., LAGARCE E. et J. 1998, *Ras Ibn Hani*, I. *Le palais nord du Bronze récent. Fouilles 1979-1995, synthèse préliminaire*, Bibliothèque archéologique et historique CLI, Beyrouth.
- BOUQUILLON A., MATOÏAN V. 2007, « Les faïences à glaçure monochrome bleu-gris d'Ougarit (Syrie) », in J.-P. Goyon, C. Cardin (éds), *Actes du Neuvième Congrès International des Égyptologues* (Grenoble, 2004), Leuven-Paris-Dudley, MA, p. 207-220.
- CALLOT O. 1986, « La région nord du palais d'Ougarit », *CRAI*, novembre-décembre, Paris, p. 735-755.
- CALLOT O. 1994, *La tranchée « Ville Sud »*, *Études d'architecture domestique*, Ras Shamra-Ougarit X, ERC, Paris.
- CALLOT O. 2006, « Ougarit en 1250. Réflexions sur les palais de Ras Ibn Hani et de Ras Shamra », in P. Butterlin, M. Lebeau, J.-Y. Monchambert, L.L. Montero Fenollós, B. Muller (éds), *Les espaces syro-mésopotamiens. Dimensions de l'expérience humaine au Proche-Orient ancien*, Volume d'hommage offert à Jean-Claude Margueron, Subartu XVII, Brepols, p. 57-59.
- CALVET Y. 2000, « La ville et le territoire d'Ougarit au Bronze récent XIII^e-début XII^e siècle av. J.-C. », *Bulletin d'Études Orientales* LII, Damas, p. 83-95.
- Catalogue d'exposition: *Egypt's Golden Age. The art of living in the New Kingdom 1558-1085 BC*, Museum of Fine Arts, Boston, 1982.
- Catalogue d'exposition : *Syrie, mémoire et civilisation*, Institut du Monde Arabe, Paris, 1993.
- Catalogue d'exposition : *Le royaume d'Ougarit, aux origines de l'alphabet*, Musée des Beaux-Arts de Lyon, Y. Calvet, G. Galliano (éds), Éditions Somogy, Lyon, 2004.
- CAUBET A. 1983, « Les œufs d'autruche au Proche-Orient ancien », *Report of the Department of Antiquities, Cyprus*, p. 193-198.
- CAUBET A. 1985, « Matières dures animales », in M. Yon, A. Caubet (éds), *Kition-Bamboula III, Le sondage L-N 13 (Bronze récent et Géométrie I)*, ERC, Paris, p. 83-93.
- CAUBET A. 1991, « Répertoire de la vaisselle de pierre, Ougarit 1929-1988 », in M. Yon (éd.), *Arts et Industries de la pierre*, Ras Shamra-Ougarit VI, ERC, Paris, p. 205-264.
- CAUBET A., KACZMARCZYK A. 1987, « Bronze Age Faïence from Ras Shamra (Ugarit) », in M. Bimson, I.C. Freestone (eds), *Early Vitreous Materials*, BMOP 56, Londres, p. 47-56.
- CAUBET A., POPLIN F. 1987, « Les objets en matière dure animale. Étude de matériau », in M. Yon (éd.), *Le Centre de la Ville, 38^e-44^e campagnes (1978-1984)*, Ras Shamra-Ougarit III, ERC, Paris, p. 273-306.
- CAUBET A., POPLIN F. 1992, « La place des ivoires d'Ougarit dans la production du Proche-Orient

- ancien », in J. Lesley Fitton (ed.), *Ivory in Greece and the Eastern Mediterranean from the Bronze Age to the Hellenistic Period*, BMOP 85, Londres, p. 91-100.
- CAUBET A., YON M. 1996, « Le Mobilier d'Ougarit (d'après les travaux récents) », in G. Herrmann (ed.), *The Furniture of Western Asia Ancient and Traditional. Papers of the conference held at the Institute of Archaeology (London 1993)*, Mayence, p. 61-72.
- CAUBET A., YON M. 2006, « Ougarit et l'Égypte », in E. Czerny, I. Hein, H. Hunger, D. Melman, A. Schwab (eds), *Timelines studies in Honour of Manfred Bietak*, vol. II, Leuven-Paris-Dudley, MA, p. 87-95.
- CHANUT C. 2000, *Bois, pierres et métaux à Ugarit-Ras Shamra à l'âge du Bronze Récent. D'après les données des sciences naturelles, de l'archéologie et des textes*, ANRT (Atelier national de reproduction des thèses), Lille.
- CHÉHAB M. 1937, « Un trésor d'orfèvrerie syro-hittite », *Bulletin du Musée de Beyrouth* I, p. 7-21.
- CONTENSON H. (de), COURTOIS J.-C., LAGARCE E. et J., STUCKY R. 1974, « La XXXIV^e campagne de fouilles à Ras Shamra en 1973. Rapport préliminaire », *Syria* 51, p. 1-30.
- COURTOIS J.-C. 1979, « Ras Shamra : Archéologie », *Supplément au Dictionnaire de la Bible* IX, Paris, col. 1124-1295.
- COURTOIS J.-C. 1990, « Poids, prix, taxes et salaires à Ugarit, Syrie, au II^e millénaire », *Res Orientales* 2, Paris, p. 119-127.
- COURTOIS J.-C. 1990b, « Yabninu et le Palais Sud d'Ougarit », *Syria* 67, p. 103-142.
- COURTOIS J.-C., LAGARCE J. et E. 1986, *Enkomi et le Bronze Récent à Chypre*, Fondation AG Leventis, Nicosie.
- DARDAILLON E. 2006, *Les productions métalliques dans les royaumes du Levant au second millénaire av. J.-C.*, thèse de doctorat de l'Université Lumière-Lyon 2 (inédite).
- DESROCHES-NOBLECOURT C. 1956, « Interprétation et datation d'une scène gravée sur deux fragments de récipient en albâtre provenant des fouilles du palais d'Ougarit », in C.F.-A. Schaeffer (dir.), *Ugaritica* III, p. 179-220.
- ELLIOTT C. 1991, « The ground stone industry », in M. Yon (éd.), *Arts et Industries de la pierre*, Ras Shamra-Ougarit VI, ERC, Paris, p. 9-99.
- FORRER E. 1937, « Note sur un cylindre babylonien et un cachet hittite de Ras Shamra », *Syria* 18, p. 155-158.
- GACHET J. 1984, *Ivoires et os gravés de la côte syrienne au deuxième millénaire : Ras Shamra*, Mémoire de Maîtrise, Université Lyon 2 (non publié).
- GACHET J. 1992, « Ugarit Ivoires: Typology and distribution », in J.L. Fitton (ed.), *Ivory in Greece and the Eastern Mediterranean from the Bronze Age to the Hellenistic Period*, Occasional Paper 85, Department of Greek and Roman Antiquities, British Museum, Londres, p. 67-89.
- GACHET J. 1995, « Les ivoires inscrits du Palais royal », in M. Yon, M. Sznycer, P. Bordreuil (éds), *Le pays d'Ougarit autour de 1200 av. J.-C., Actes du Colloque International, Paris, 28 juin-1^{er} juillet 1993*, Ras Shamra-Ougarit XI, ERC, Paris, p. 245-254.
- GACHET J. 2000, « Quelques réflexions sur l'artisanat de l'ivoire à Ougarit et dans le Levant du Bronze Récent », in J.-C. Béal, J.-C. Goyon (éds), *Des Ivoires et des Cornes dans les mondes anciens (Orient-Occident)*, Université Lumière-Lyon 2, Institut d'Archéologie et d'Histoire de l'Antiquité, Lyon-Paris, p. 141-146.
- GACHET-BIZOLLON J. 2001, « Le panneau de lit en ivoire de la cour III du Palais royal d'Ougarit », *Syria* 78, p. 19-82.
- GACHET-BIZOLLON J. 2007, *Les ivoires d'Ougarit*, Ras Shamra-Ougarit XVI, ERC, Paris.
- GACHET J., PARDEE D. 2001, « Les ivoires inscrits du palais royal (fouille 1955) », in M. Yon, D. Arnaud (éds), *Études ougaritiques, I : Travaux 1985-1955*, Ras Shamra-Ougarit XIV, ERC, Paris, p. 191-230.

- GOLDWASSER O. 2000, « A "Kirgipa" commemorative scarab of Amenhotep III from Beit-Shean », *Egypt and the Levant* X, p. 191-193.
- GÜTERBOCK H.G. 1956, « L'inscription hiéroglyphique hittite sur la matrice du sceau de Mursili II provenant de Ras Shamra », in C.F.-A. Schaeffer (dir.), *Ugaritica* III, p. 161-163.
- HALLER A. 1954, *Die Gräber und Gräfte von Assur*, Berlin.
- HAMILTON R.W. 1935, « Excavations at Tell Abu Hawam », *The Quarterly of Department of Antiquities of Palestine* IV, p. 1-69.
- HELTZER M. 1978, *Goods, prices and the organization of trade in Ugarit*, L. Reichert (ed.), Wiesbaden.
- HELTZER M. 1979, « Royal Economy in Ancient Ugarit », in E. Lipinski (ed.), *State and Temple Economy in the Ancient Near East* II, *Orientalia Lovanensia Analecta* 6, Leuven, p. 459-496.
- HUOT J.-L. 2004, *Une archéologie des peuples du Proche-Orient. Tome II, Des hommes des Palais aux sujets de premiers Empires (II^e-I^{er} millénaire av. J.-C.)*, Éditions Errance, Paris.
- JEAN-MARIE M. 1999, *Tombes et nécropoles de Mari*, Mission Archéologique de Mari V, Bibliothèque archéologique et historique CLIII, Beyrouth.
- KACZMARCZYK A. 1986, « The Source of Cobalt in Ancient Egyptian Pigments », in J.S. Olin, M.J. Blackman (eds), *Proceedings of the 24th International Archaeometry Symposium*, Smithsonian Institution Press éd., Washington, p. 369-376.
- KENYON K.M. 1965, *Excavations at Jericho, II, The tombs excavated in 1955-1958*, British Archaeological School in Jerusalem, Londres.
- KRIEGER P. 1956, « Le scarabée du mariage d'Aménophis III avec la reine Tij trouvé dans le palais d'Ugarit », in C.F.-A. Schaeffer (dir.), *Ugaritica* III, p. 221-226.
- LACKENBACHER S. 1995, « Une correspondance entre l'administration du pharaon Merneptah et le roi d'Ugarit », in M. Yon, M. Sznycer, P. Bordreuil (éds), *Le pays d'Ugarit autour de 1200 av. J.-C., Actes du Colloque International, Paris, 28 juin-1^{er} juillet 1993*, Ras Shamra-Ougarit XI, ERC, Paris, p. 77-83.
- LACKENBACHER S. 2001, « Les archives palatiales d'Ugarit », *Ktéma* 26, p. 79-86.
- LACKENBACHER S. 2001, « Une lettre d'Égypte (n° 1) », in M. Yon, D. Arnaud (éds), *Études ougaritiques, I: Travaux 1985-1955*, Ras Shamra-Ougarit XIV, ERC, Paris, p. 239-248.
- LACKENBACHER S. 2002, *Textes akkadiens d'Ugarit : Textes venant des vingt-cinq premières campagnes*, Littératures anciennes du Proche-Orient 20, Éditions du Cerf, Paris.
- LAGARCE J. 1984, « Remarques sur des ouvrages de soutènement et de défense à Ras Shamra et à Ras Ibn Hani », *Syria* 61, p. 153-179.
- MALBRAN-LABAT F. 2006, « Où est le "Palais" ? », in P. Butterlin, M. Lebeau, J.-Y. Monchambert, L.L. Montero Fenollós, B. Muller (éds), *Les espaces syro-mésopotamiens. Dimensions de l'expérience humaine au Proche-Orient ancien*, volume d'hommage offert à J.-C. Margueron, Subartu XVII, Brepols, p. 191-200.
- MANTOUX A. 1996, *Une analyse spatiale de l'habitat : l'exemple du « Quartier Résidentiel » d'Ougarit*. Mémoire de maîtrise, Université de Paris I Panthéon-Sorbonne, Paris (non publié).
- MARCHEGAY S. 1999, *Les tombes de Ras Shamra-Ougarit (Syrie) au II^e millénaire avant J.-C. : architecture, localisation, relation avec l'habitat*, Thèse de doctorat, Université Lumière-Lyon 2 (non publiée).
- MARGUERON J.-C. 1979, « Existe-t-il des ateliers dans les palais orientaux de l'Âge du Bronze ? », *Ktéma* 4, p. 3-25.
- MARGUERON J.-C. 1987a, « L'apparition du palais au Proche-Orient », in E. Lévy (éd.), *Le système palatial en Orient, en Grèce et à Rome*, Actes du colloque de Strasbourg 19-22 juin 1985, Université de Strasbourg, Travaux du Centre de recherche sur le Proche-Orient et la Grèce 9, Strasbourg, p. 9-38.
- MARGUERON J.-C. 1987b, « Les palais syriens de l'âge du Bronze », in E. Lévy (éd.), *Le système*

- palatial en Orient, en Grèce et à Rome*, Actes du colloque de Strasbourg 19-22 juin 1985, Université de Strasbourg, Travaux du Centre de recherche sur le Proche-Orient et la Grèce 9, Strasbourg, p. 127-158.
- MARGUERON J.-C. 1995a, « Notes d'archéologie et d'architecture orientales, 7.-Feu le four à tablettes de l'ex "cour V" du palais d'Ugarit », *Syria* 72, p. 55-69.
- MARGUERON J.-C. 1995b, « Le palais royal d'Ugarit, premiers résultats d'une analyse systématique », in M. Yon, M. Sznycer, P. Bordreuil (éds), *Le pays d'Ugarit autour de 1200 av. J.-C., Actes du Colloque International, Paris, 28 juin-1^{er} juillet 1993*, Ras Shamra-Ougarit XI, ERC, Paris, p. 183-202.
- MARGUERON J.-C. 2004, « Le palais royal d'Ugarit », in Catalogue d'exposition : *Le royaume d'Ugarit, aux origines de l'alphabet*, in Y. Calvet, G. Galliano (éds), Éditions Somogy, Lyon, p. 143-146.
- MASSON E. 1975, « Quelques sceaux hittites hiéroglyphiques », *Syria* 52, p. 213-239.
- MATOÏAN V. 2000a, *Ras Shamra-Ougarit et la production des matières vitreuses au Proche-Orient au second millénaire av. J.-C.*, Thèse de l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne (non publiée).
- MATOÏAN V. 2000b, « Données nouvelles sur le verre en Syrie au II^e millénaire av. J.-C. : le cas de Ras Shamra-Ougarit », in M.-D. Nenna (éd.), *La route du verre*, Maison de l'Orient Méditerranéen, Lyon, p. 23-47.
- MATOÏAN V. 2000c, « Matières premières – matériaux vitreux, Données récentes », *Orient-Express* 2000-2, p. 41-42.
- MATOÏAN V. 2001, « Ras Shamra-Ougarit et la production des matières vitreuses au Proche-Orient au second millénaire av. J.-C. », *Orient-Express* 2001-2004, p. 115-117.
- MATOÏAN V. à paraître (a), « Ugarit Blues », in C. Roche (éd.), *Escapades au Levant*, mélanges offerts à Pierre Bordreuil, Éditions de Boccard, Collection Orient & Méditerranée vol. 2.
- MATOÏAN V. à paraître (b), « Les vases en "faïence", en verre et en céramique argileuse à glaçure de Meskéné-Emar », in J. Margueron (éd.), *Meskéné-Emar*, ERC, Paris.
- MATOÏAN V., BOUQUILLON A. 1999, « La céramique argileuse à glaçure du site de Ras Shamra-Ougarit (Syrie) », *Syria* 76, p. 57-82.
- MATOÏAN V., BOUQUILLON A. 2000, « Le "bleu égyptien" à Ras Shamra-Ougarit (Syrie) », in P. Matthiae, A. Enea, L. Peyronel, F. Pinnock (éds), *Proceedings of the First International Congress on the Archaeology of the Ancient Near East* (Rome, 18-23 mai 1998), Rome, p. 985-1000.
- MATOÏAN V., BOUQUILLON A. 2003, « Vitreous materials in Ugarit: new data » in T. Potts, M. Roaf, D. Stein (eds), *Culture through Objects : Near Eastern, Studies in Honour of PRS Moorey*, Griffith Institute, Oxford, p. 333-346.
- MATOÏAN V., BOUQUILLON A. 2006, *Les matières bleues de l'antique cité d'Ugarit*, Documents d'Archéologie Syrienne IX, Direction Générale des Antiquités et des Musées, Damas.
- MESNIL DU BUISSON (Comte du) 1928a, « L'ancienne Qatna ou les ruines d'El-Mishrifé au N.-E. de Homs (Émèse), deuxième campagne de fouilles (1927), 2^e article », *Syria* 9, p. 5-24.
- MONTET P. 1928, *Byblos et l'Égypte, quatre campagnes de fouilles à Gebeil, 1921-1922-1923-1924*, Bibliothèque archéologique et historique XI, Paris.
- MORA C. 1987, *La glittica anatolica del II millennio AC: classificazione tipologica, I, I sigilli a iscrizione geroglifica*, Studia Mediterranea 6, Pavie.
- MORAN W.L. 1987, *Les lettres d'El-Amarna, Correspondance diplomatique du pharaon, Traduction française de D. Collon et H. Cazelles*, Littératures Anciennes du Proche-Orient, Éditions du Cerf, Paris.
- NOUGAYROL J. 1955, *Palais Royal d'Ugarit III. Textes accadiens et hourrites des archives est, ouest et centrales*, Mission de Ras Shamra VI, Paris.
- NOUGAYROL J. 1956, *Palais Royal d'Ugarit IV. Textes accadiens des archives sud (archives internationales)*, Paris.
- NOUGAYROL J. 1970, *Palais Royal d'Ugarit VI. Textes en cunéiformes babyloniens des archives du grand palais et du palais sud d'Ugarit*, Paris.

- OATES D. and J., McDONALD H. 1997, *Excavations at Tell Brak (1): The Mitanni and Old Babylonian periods*, Cambridge-Londres.
- PETRIE W.M.F. 1894, *Tell el Amarna*. Londres.
- SAADÉ G. 1979, *Ougarit, Métropole cananéenne*, Beyrouth.
- SALJE B. 1990, *Der « Common Style » der Mitanni-Glyptik und die Glyptik der Levante und Zyperns in der Späten Bronzezeit*, Baghdader Forschungser 11, Mainz-am-Rhein, 1990.
- SALVINI M. 1990, « Autour du sceau de Mursili (RS 14.202) », *Syria* 67, p. 423-426.
- SANDARS N.K. 1963, « Later Aegean Bronze Swords », *American Journal of Archaeology* 67, p. 117-153.
- SCANDONE MATTHIAE G. 2002, « Art et politique : les images de pharaon à l'étranger », *Egypt and the Levant* XII, p. 187-193.
- SCHAEFFER C.F.-A. 1932, « Les fouilles de Minet el-Beida et de Ras-Shamra, Troisième campagne (printemps 1931) », *Syria* 13, p. 1-24.
- SCHAEFFER C.F.-A. 1937, « Les fouilles de Ras Shamra Ugarit, huitième campagne (printemps 1936) », *Syria* 18, p. 125-173.
- SCHAEFFER C.F.-A. 1939, « Les fouilles de Ras Shamra-Ugarit, dixième et onzième campagnes (automne et hiver 1938-1939), Rapport sommaire », *Syria* 20, p. 277-292.
- SCHAEFFER C.F.-A. 1951a, « Reprise des recherches archéologiques à Ras Shamra-Ugarit, Sondages de 1948 et 1949 et campagne de 1950 », *Syria* 28, p. 1-21.
- SCHAEFFER C.F.-A. 1951b, « Premier rapport sur la reprise des fouilles de Ras Shamra en Syrie », *Annales archéologiques de Syrie* I, p. 5-18.
- SCHAEFFER C.F.-A. 1951c, « Découverte d'un sceau royal hittite à Ras Shamra-Ugarit (campagne 1950) », *Annales archéologiques de Syrie* I, p. 165-170.
- SCHAEFFER C.F.-A. 1952, « Nouvelles fouilles et découvertes de la mission archéologiques de Ras Shamra dans le palais d'Ugarit (campagne de 1951) », *Annales archéologiques de Syrie* II, p. 3-22.
- SCHAEFFER C.F.-A. 1953, « Les fouilles de Ras Shamra-Ugarit, dix-septième campagne de fouilles (1953) », *Annales archéologiques de Syrie* III, p. 117-144.
- SCHAEFFER C.F.-A. 1954, « Les fouilles de Ras Shamra-Ugarit, quinzième, seizième et dix-septième campagnes (1951, 1952 et 1953), Rapport sommaire », *Syria* 31, p. 14-67.
- SCHAEFFER C.F.-A. 1954-1955, « Résumé des résultats de la XVIII^e campagne de fouilles à Ras Shamra-Ugarit, 1954 », *Annales archéologiques de Syrie* 4-5, p. 149-162.
- SCHAEFFER C.F.-A. 1955, « Exposé préliminaire », in J. Nougayrol (éd.), *Le Palais Royal d'Ugarit III. Textes accadiens et hourrites des archives est, ouest et centrales*, Mission de Ras Shamra VI, Paris.
- SCHAEFFER C.F.-A. 1956, *Ugaritica* III, Mission de Ras Shamra VIII, Geuthner, Paris.
- SCHAEFFER C.F.-A. 1956a, « Une épée de bronze d'Ugarit portant le cartouche du pharaon Mineptah », *Ugaritica* III, p. 169-178.
- SCHAEFFER C.F.-A. 1956b, « Corpus des armes et outils en bronze de ras Shamra-Ugarit, II. Épées du roi d'Ugarit », *Ugaritica* III, p. 276-279.
- SCHAEFFER C.F.-A. 1957 « Résumé des résultats de la XIX^e campagne de fouilles à Ras Shamra-Ugarit, 1955 », *Annales archéologiques de Syrie* VII, p. 35-66.
- SCHAEFFER C.F.-A. 1962, *Ugaritica* IV, Bibliothèque archéologique et historique LXXIV, Mission de Ras Shamra XV, Paris.
- SCHAEFFER C.F.-A. 1983, *Corpus I des cylindres-sceaux de Ras Shamra-Ugarit et d'Enkomi-Alasia*, ERC, Paris.
- SPAER M. 2001, *Ancient Glass in the Israel Museum, Beads and Other Small Objects*, The Israel Museum, Jerusalem.
- TUFNELL O., INGE C.H., HARDING L. 1940, *Lachish II (Tell ed Duweir), The Fosse Temple*, Londres-New-York-Toronto.

- VALBELLE D. 1981, *Satis et Anoukis*, Mainz am Rhein.
- VANDIER D'ABBADIE J. 1972, *Catalogue des objets de toilette égyptiens*, Musées nationaux, Paris.
- VAN SOLDT W.H. 1991, *Studies in the Akkadian of Ugarit: Dating and Grammar*, Alter Orient und Altes Testament 40, Kevelaer: Butzon & Bercker, Neukirchen-Vluyn: Neukirchener Verlag.
- VIROLLEAUD C. 1957, *Le Palais Royal d'Ugarit. II, Textes en cunéiformes alphabétiques des archives est, ouest et centrales*, Mission de Ras Shamra VII, Imprimerie Nationale & Klincksieck, Paris.
- VIROLLEAUD C. 1965, *Le Palais Royal d'Ugarit V, Textes en cunéiformes alphabétiques des archives sud, sud-ouest et du petit palais*, Mission de Ras Shamra XI, Paris : Imprimerie Nationale & Klincksieck.
- WARREN P. 1969, *Minoan Stone Vases*, Cambridge.
- WOOLLEY L. 1955, *Alalakh. An account of the excavations at Tell Atchana in the Hatay 1937-1949*, Oxford.
- YON M. 1985, « Baal et le roi », in J.-L. Huot, M. Yon, Y. Calvet (éds), *De l'Indus aux Balkans, Recueil Jean Deshayes*, ERC, Paris, p. 177-190.
- YON M. 1991, « Note sur la sculpture de pierre », in M. Yon (éd.), *Arts et Industries de la pierre, Ras Shamra-Ougarit VI*, ERC, Paris, p. 345-353.
- YON M. 1992, « The End of the Kingdom of Ugarit », in W.A. Ward, M. Sharp Joukowsky (eds), *The Crisis Years: the 12th Century BC, From Beyond the Danube to the Tigris*, Dubuque (Iowa), p. 111-122.
- YON M. 1997, *La cité d'Ougarit sur le tell de Ras Shamra*, Paris.
- YON M., KARAGEORGHIS V., HIRSCHFELD N. 2000, *Céramiques mycéniennes*, Ras Shamra-Ougarit XIII, Fondation AG Leventis & ERC, Nicosie.

